

OBSERVATIONS SUR LES STATISTIQUES COMMUNIQUÉES SUR LES STUPÉFIANTS

Résumé

L'analyse figurant dans la présente section de la publication technique se fonde sur les données statistiques fournies par les gouvernements. Son résultat dépend de la qualité desdites données.

En 2014, tous les indicateurs relatifs à l'opium ont fléchi, à l'exception de la production d'opium, qui était stable, mais à un niveau plus faible qu'auparavant. L'Inde est restée le seul pays producteur licite d'opium pour l'exportation et, bien que les données officielles n'aient pas été reçues au moment de l'élaboration du présent rapport, il est évident que le rôle de l'opium en tant que matière première pour la fabrication de stupéfiants a encore diminué et que la paille de pavot a été la matière première préférée de l'industrie. Plus de 90% de la morphine et la quasi-totalité de la thébaine fabriquées dans le monde provenaient de la paille de pavot, le reste étant extrait de l'opium.

La demande d'alkaloïdes naturels obtenus à partir du pavot à opium (morphine, codéine, thébaine et oripavine) est restée élevée en 2014, en conformité avec la tendance des 20 années précédentes, à l'exception de celle de thébaine, qui a sensiblement baissé.

L'Australie, l'Espagne, la France et la Turquie ont été les principaux producteurs de paille de pavot riche en morphine. Le principal producteur de paille de pavot riche en thébaine a été l'Australie, suivie, par ordre décroissant, par l'Espagne et la France. La culture de pavot à opium riche en codéine n'a été déclarée que par l'Australie et la France.

La fabrication de morphine a augmenté depuis 2013 et a atteint 463,6 tonnes en 2014. À l'instar de la codéine, la morphine est utilisée à des fins thérapeutiques et transformée en d'autres opioïdes. Toutefois, malgré cette augmentation, la consommation de morphine pour les soins palliatifs est restée inégalement répartie entre les pays et concentrée dans un petit nombre d'entre eux.

La fabrication de codéine s'est établie à 379 tonnes en 2014, et est restée inférieure au chiffre record de 411,8 tonnes, le plus élevé jamais enregistré, atteint en 2012. La codéine est l'opiacé le plus communément consommé dans le monde en termes de nombre de pays où elle est utilisée. La consommation de codéine a atteint un niveau record de 286,5 tonnes en 2014 et a servi presque entièrement (environ 98%) aux préparations inscrites au Tableau III de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

Après de nombreuses années d'augmentation, la fabrication de thébaine a chuté pour s'établir à 102,6 tonnes en 2014. On s'attend que la demande reste élevée à moyen et à long terme.

En ce qui concerne les opioïdes semi-synthétiques, les tendances observées en 2014 étaient variables, avec quelques baisses de la fabrication et de la consommation. L'hydrocodone est restée le stupéfiant le plus utilisé en termes de doses consommées. Sa consommation mondiale a été de 43,8 tonnes en 2014, en hausse par rapport à 2013. La fabrication et la consommation d'hydromorphone ont continué d'augmenter. La consommation de dihydrocodéine (31,9 tonnes en 2014) a aussi augmenté pour atteindre un niveau record, tandis que celle de pholcodine (10,5 tonnes en 2014) a continué d'évoluer de façon irrégulière.

Le fentanyl est l'opioïde synthétique le plus utilisé en termes de doses consommées. Sa consommation a été caractérisée par une tendance à la hausse, atteignant 1,5 tonne en 2014,

soit presque autant que les niveaux de 2010 et 2013 (1,7 tonne). Celle de diphénoxylate avait considérablement diminué au cours des trois années précédentes, s'établissant à 6,2 tonnes en 2014. La consommation mondiale de péthidine et de dextropropoxyphène a poursuivi sa tendance à la baisse au cours des dix années précédentes.

La tendance générale à la hausse de la fabrication de méthadone au cours des 20 années précédentes semble s'être arrêtée, la fabrication ayant diminué pour s'établir à 31 tonnes en 2014. Cette année-là, la consommation de méthadone est restée stable à 32,9 tonnes et la fabrication de buprénorphine a continué d'augmenter, atteignant un nouveau record de 11,5 tonnes.

La production licite mondiale de cannabis déclarée a été de 57,3 tonnes en 2014, inférieure au niveau record de 77,4 tonnes enregistré en 2012. Étant donné que plusieurs pays envisagent d'autoriser l'utilisation de dérivés du cannabis à des fins médicales, on s'attend que la production licite de cannabis augmente au cours des prochaines années.

La production de feuille de coca s'est stabilisée à environ 2 504 tonnes en 2013, mais les données de 2014 pour la Bolivie (État plurinational de) et le Pérou n'étaient pas disponibles. La fabrication mondiale licite de cocaïne a poursuivi sa fluctuation des 20 années précédentes et a diminué sensiblement pour s'établir à 168 kilogrammes en 2014, bien en deçà du niveau déclaré en 2012 (403 kg).

1. Les présentes observations visent à faciliter l'utilisation des données figurant dans les tableaux des statistiques communiquées (voir p. 129 à 250 et annexes III et IV, p. 305 à 440) en ce qui concerne la production, la fabrication, la consommation¹, l'utilisation², les stocks et les échanges licites de matières premières opiacées, des principaux opioïdes, notamment des stupéfiants synthétiques placés sous contrôle international, ainsi que de cannabis, de feuille de coca et de cocaïne. Sauf indication contraire, ces observations portent sur l'évolution observée au cours de la période 1995-2014.

¹Aux fins de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, un stupéfiant est considéré comme "consommé" lorsqu'il a été fourni à une personne ou entreprise pour la distribution au détail, pour l'usage médical ou pour la recherche scientifique; le mot "consommation" s'entend conformément à cette définition (art. 1, par. 2).

²Les Parties communiquent à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) des statistiques sur l'utilisation de stupéfiants pour la fabrication d'autres stupéfiants, de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 et de substances non visées par la Convention, et sur l'utilisation de la paille de pavot pour la fabrication de stupéfiants.

2. Les tableaux des statistiques communiquées qui figurent dans la quatrième partie et les annexes III, IV et V du présent rapport contiennent les données communiquées par les gouvernements à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) conformément à l'article 20 de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972³. Les données statistiques les plus récentes visées par les observations sont celles de 2014. Le fait que certains gouvernements n'ont pas soumis de rapport, ou ont soumis des rapports incomplets ou inexacts, peut avoir une incidence sur l'exactitude de certaines des informations présentées ci-après⁴. Les conclusions et les recommandations les plus pertinentes que l'OICS a élaborées en se fondant sur l'analyse des données statistiques figurent au chapitre II de son rapport annuel⁵.

³Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 976, n° 14152.

⁴Des informations détaillées concernant la communication de rapports statistiques par les gouvernements figurent à l'annexe I de la présente publication.

⁵E/INCB/2015/1.

Matières premières opiacées

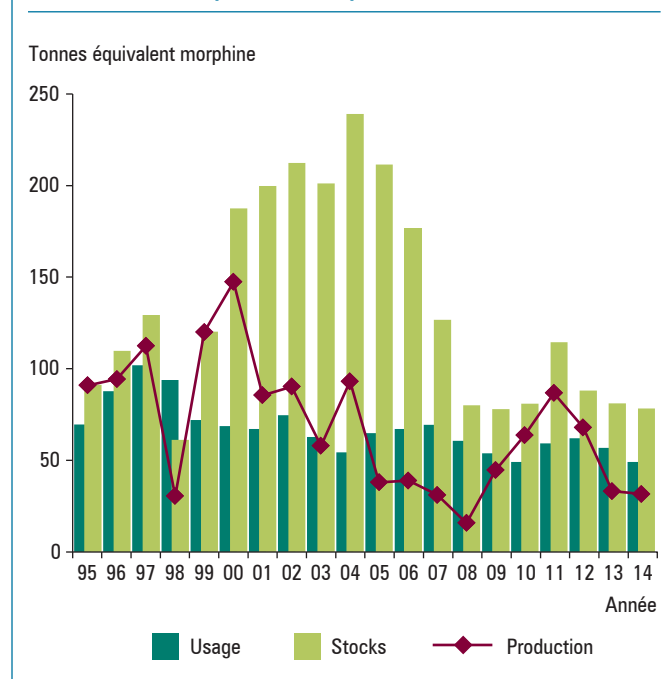
3. L'opium et la paille de pavot sont les matières premières obtenues à partir du pavot à opium (*Papaver somniferum*), dont sont extraits des alcaloïdes comme la morphine, la thébaïne, la codéine et l'oripavine. Le concentré de paille de pavot est un produit obtenu lors du processus d'extraction d'alcaloïdes de la paille de pavot. Il est soumis à un contrôle au titre de la Convention de 1961. Des informations détaillées sur l'offre de matières premières opiacées et la demande d'opiacés à des fins médicales et scientifiques figurent dans la troisième partie de la présente publication.

Opium

4. L'opium (aussi appelé "opium brut") est le latex obtenu en pratiquant des incisions sur les capsules vertes du pavot à opium. À des fins statistiques et pour faciliter les comparaisons, les chiffres indiqués pour la production et les échanges d'opium se fondent sur une teneur en humidité de 10%. Le cas échéant, les données relatives à l'opium sont également exprimées en équivalent morphine⁶ pour permettre la comparaison entre l'opium et la paille de pavot. La figure 1 présente la production, les stocks et l'usage (consommation et utilisation) licites de l'opium au cours de la période 1995-

2014, exprimés en équivalent morphine. Ces données sur les stocks et l'usage ne tiennent pas compte de la quantité d'opium produit illicitement qui a été saisie et utilisée à des fins licites.

Figure 1. Opium: production, stocks^a et usage (consommation et utilisation)^b au niveau mondial, en équivalent morphine, 1995-2014



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

^bNon compris l'utilisation d'opium saisi en Iran (République islamique d'), au Myanmar et en Turquie.

5. L'opium est produit pour l'essentiel en Inde (98 %). La production mondiale d'opium a été divisée par deux, passant de 618,1 tonnes (68 tonnes d'équivalent morphine) en 2012 à 301,6 tonnes (33,2 tonnes d'équivalent morphine) en 2013 et a atteint 287,1 tonnes (31,6 tonnes d'équivalent morphine) en 2014, chiffre le plus faible jamais enregistré. Les importations ont diminué légèrement, passant de 313,7 tonnes (34,4 tonnes d'équivalent morphine) en 2013 à 283,6 tonnes (31,5 tonnes d'équivalent morphine) en 2014. En outre, les stocks d'opium ont continué de diminuer et ont atteint 713,1 tonnes (78,4 tonnes d'équivalent morphine) (voir fig. 1). Comme les années précédentes, l'opium disponible au niveau mondial a été presque exclusivement utilisé pour la fabrication d'autres drogues, et seule une petite quantité (15,8 tonnes, soit 1,7 tonne d'équivalent morphine) a servi aux préparations inscrites au Tableau III.

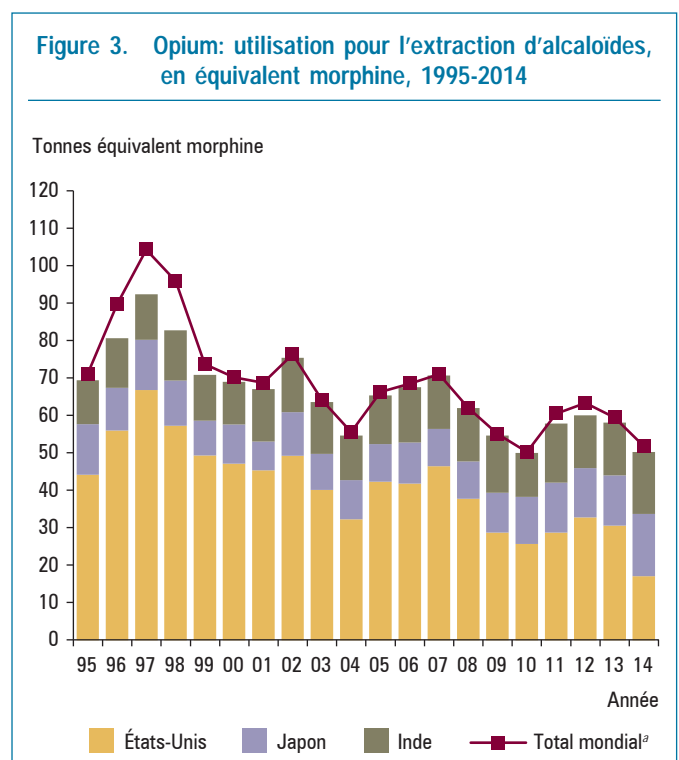
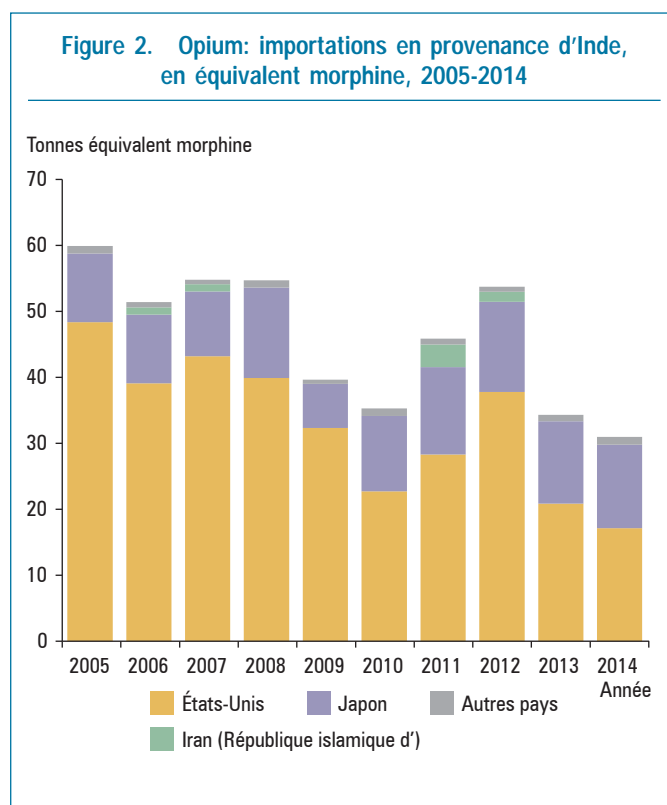
6. Comme indiqué plus haut, l'Inde est le principal producteur et le principal exportateur d'opium, avec 98 % de la production et des exportations mondiales. D'autres pays produisent de petites quantités, mais exclusivement pour l'usage et/ou la consommation au niveau national. La Chine a produit environ 2 % (7 tonnes, soit 0,7 tonne d'équivalent morphine) de la production mondiale d'opium, et le Japon et le Canada une très faible quantité (0,6 et 0,001 kg respectivement) à des fins scientifiques. En Chine, la paille de pavot a remplacé l'opium comme principale matière première pour la fabrication d'alkaloïdes depuis 2000.

7. L'Inde est le seul fournisseur licite d'opium sur le marché mondial, et la majeure partie de l'opium produit dans le pays

est destinée à l'exportation. L'opium exporté par l'Inde a une concentration en morphine allant de 9,5 à 12 %, une teneur en codéine d'environ 2,5 % et une concentration en thébaïne comprise entre 1 et 1,5 %. Comme le montre la figure 2, les importations d'opium depuis l'Inde ont fluctué au cours de la période 2005-2014, diminuant sensiblement en 2013, puis restant relativement stables en 2014, à 283,1 tonnes (environ 31 tonnes d'équivalent morphine). Les principaux pays importateurs sont restés les États-Unis d'Amérique avec 55 % du total et le Japon avec 41 %.

8. La majeure partie de l'opium est utilisée pour l'extraction d'alkaloïdes. Les quantités totales d'opium d'origine licite qui ont servi à cette fin ont diminué au cours de la période considérée. Les quantités utilisées sont tombées à 447,3 tonnes, soit 50,7 tonnes d'équivalent morphine, en 2014 (en excluant l'utilisation de l'opium saisi en République islamique d'Iran)⁷ (voir fig. 3). Les États-Unis, le Japon et l'Inde, par ordre décroissant, sont les principaux pays à utiliser de l'opium pour l'extraction d'alkaloïdes, représentant ensemble plus de 90 % des quantités utilisées dans le monde en 2014. La République islamique d'Iran a déclaré l'utilisation de plus de 187,9 tonnes en 2014 (20,5 tonnes d'équivalent morphine, environ 26 % du total mondial), mais cette quantité n'est pas prise en compte car il s'agit d'opium saisi sur le marché illicite. La République populaire démocratique de

⁷En République islamique d'Iran, de grandes quantités d'opium saisi sont régulièrement utilisées pour l'extraction d'alkaloïdes. Le rendement en alcaloïdes de l'opium saisi est en général inférieur à celui de l'opium produit licitement.



^aNon compris l'utilisation d'opium saisi en Iran (République islamique d'), au Myanmar et en Turquie.

Corée est le seul autre pays à avoir déclaré l'utilisation d'opium (moins de 1%) pour l'extraction d'alcaloïdes en 2014. La culture du pavot à opium se caractérise dans ce pays par un rendement très faible, que les autorités nationales compétentes attribuent à des conditions météorologiques défavorables et à des sols peu fertiles. Le tableau III donne des indications plus détaillées concernant l'utilisation d'opium pour l'extraction d'alcaloïdes et les alcaloïdes obtenus.

9. Bien qu'il soit essentiellement utilisé pour l'extraction d'alcaloïdes, l'opium est également consommé dans certains pays sous forme de préparations, principalement pour le traitement de la diarrhée et de la toux. La plupart de ces préparations sont inscrites au Tableau III de la Convention de 1961⁸. La consommation mondiale d'opium fluctue depuis 2001. En 2014, elle a diminué pour s'établir à 17,5 tonnes, ce qui correspond à 175 millions de doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD)⁹. En 2014, la consommation et l'utilisation de l'opium pour la fabrication des préparations inscrites au Tableau III ont diminué et ont été de 5,9 tonnes (0,6 tonne d'équivalent morphine) en Chine, 4,8 tonnes (0,5 tonne d'équivalent morphine) en Inde et 5,1 tonnes (0,6 tonne d'équivalent morphine) en France. Le Myanmar a également déclaré une consommation de 0,7 tonne mais, étant donné qu'il n'y a pas de culture licite dans le pays, on suppose que cette consommation provenait de saisies.

10. Les stocks mondiaux d'opium avaient atteint un niveau record en 2004 (2 176,2 tonnes, soit 239,4 tonnes d'équivalent morphine), avant de commencer à diminuer (voir fig. 1). Ils ont continué à baisser, passant de 739,8 tonnes (81,3 tonnes d'équivalent morphine) en 2013 à 713,1 tonnes (78,3 tonnes d'équivalent morphine) en 2014. L'Inde détient les stocks d'opium les plus importants (545,5 tonnes, soit 60 tonnes d'équivalent morphine, représentant 77 % du total mondial). Viennent ensuite le Japon (65,3 tonnes, soit 9,2 tonnes d'équivalent morphine), les États-Unis (59,1 tonnes, soit 6,5 tonnes d'équivalent morphine) et la Chine (18,3 tonnes, soit 2 tonnes d'équivalent morphine)¹⁰. Alors qu'ils avaient réduit leurs stocks de 60 % entre 2012 et 2013 (de 137,2 tonnes à 55,4 tonnes, c'est-à-dire, en équivalent morphine, de 15,1 tonnes à 6,1 tonnes), les États-Unis les ont à nouveau augmentés en 2014 (de 3,6 tonnes, soit 0,3 tonne d'équivalent morphine). Toutefois, la poursuite de

la diminution générale des stocks mondiaux et la réduction de la production confirment la tendance persistante vers l'abandon progressif de l'opium en faveur du concentré de paille de pavot.

Paille de pavot

11. La paille de pavot comprend toutes les parties de la plante de pavot à opium après fauchage, à l'exception des graines. La morphine est le principal alcaloïde tiré des variétés de pavot à opium cultivées dans la plupart des pays producteurs. La culture commerciale du pavot à opium à forte teneur en thébaïne a commencé au cours de la seconde moitié des années 90. Dans la présente publication, la paille de pavot provenant de variétés de pavot à opium riches en morphine est appelée "paille de pavot (M)", celle issue de variétés de pavot à opium riches en thébaïne "paille de pavot (T)", et celle issue de variétés de pavot à opium riches en codéine "paille de pavot (C)". Outre leur alcaloïde principal (morphine, thébaïne ou codéine), certaines variétés contiennent d'autres alcaloïdes qu'il est possible d'extraire, comme la morphine, la thébaïne, la codéine ou l'oripavine.

12. La concentration d'alcaloïdes dans la paille de pavot varie considérablement suivant les pays producteurs. Pour comparer les niveaux de production de paille de pavot entre les différents pays, il faut donc utiliser un dénominateur commun: l'équivalent morphine ou thébaïne de la quantité de paille produite dans chaque pays. La culture commerciale du pavot à opium à forte teneur en codéine a commencé en Australie en 2010 et en France en 2013. À des fins statistiques, les quantités de paille de pavot issue de cette variété de pavot à opium sont comptabilisées comme "paille de pavot (C)".

Paille de pavot provenant de pavot à opium riche en morphine [paille de pavot (M)]

13. Bien que la communication de données statistiques relatives à la production de paille de pavot soit facultative, la plupart des pays qui cultivent le pavot à opium pour en extraire des alcaloïdes fournissent ces informations. La production mondiale de paille de pavot (M) exprimée en équivalent morphine était caractérisée par une tendance à la hausse pendant les deux décennies qui se sont achevées en 2014. Elle a beaucoup fluctué, principalement au gré des conditions météorologiques et de l'évolution de la demande dans les pays fabricants. Elle a atteint environ 430 tonnes d'équivalent morphine en 2003, a diminué à environ 218 tonnes en 2008, mais a ensuite augmenté à nouveau de façon sensible en 2014 pour s'établir à 503 tonnes (voir fig. 4). Pendant les deux décennies qui ont précédé 2014, l'Australie, la France, l'Espagne et la Turquie ont été les principaux pays producteurs. En 2014, le premier producteur a

⁸Les préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 sont exemptées de plusieurs mesures de contrôle normalement obligatoires pour les préparations contenant des stupéfiants, notamment de la déclaration concernant leur consommation et les échanges internationaux.

⁹La liste des doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD) et une explication de ce concept figurent dans les notes afférentes au tableau XIV.1.

¹⁰Pour la production, les stocks et la demande d'opium, voir également la troisième partie de la présente publication, intitulée "Offre de matières premières opiacées et demande d'opiacés à des fins médicales et scientifiques".

été l'Australie (176 tonnes d'équivalent morphine, soit 35 % de la production mondiale), suivie par la France (119 tonnes, soit 24 %), l'Espagne (87 tonnes, soit 17 %) et la Turquie (43 tonnes, soit 9 %). Les autres grands producteurs de paille de pavot (M) en 2014 ont été, par ordre décroissant, la Hongrie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Chine, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Slovaquie, qui ont assuré le reste de la production mondiale.

14. En 2014, la production de paille de pavot (M) a diminué en Australie (de 190 à 176 tonnes) et en Turquie (de 67 à 43 tonnes), mais a augmenté en France (de 101 à 119 tonnes) et en Espagne (de 44 à 87 tonnes) (voir fig. 4). Le tableau II présente des informations sur les variations de la superficie des terres consacrées à la culture du pavot à opium, les quantités de paille de pavot (M) récoltées et les rendements obtenus dans les pays producteurs.

15. Les échanges internationaux de paille de pavot (M) en tant que matière première restent limités, et la République tchèque, qui était le principal exportateur de paille de pavot destinée à l'extraction d'alcaloïdes, a été supplantée par la Hongrie en 2014 (voir l'annexe IV, tableau 1). La Hongrie, qui a continué à fabriquer de grandes quantités de paille de pavot, a considérablement augmenté ses exportations. La République tchèque, qui cultive essentiellement le pavot à opium pour la production de graines, produit accessoirement de la paille de pavot qui est exportée en Slovaquie pour l'extraction d'alcaloïdes. Cette paille a une teneur en morphine nettement inférieure à celle de la paille obtenue à partir du pavot cultivé pour la production d'alcaloïdes. En 2014,

la Slovaquie a importé 1 664 tonnes (en poids brut) de paille de pavot (M) de la République tchèque. Dans le même temps, les importations en provenance de Hongrie ont augmenté de 187 tonnes en 2013 à 2 385 tonnes en 2014.

16. En 2014, les principaux pays qui utilisaient la paille de pavot (M) étaient la Turquie (20 595 tonnes en poids brut), l'Australie (6 361 tonnes), la France (6 325 tonnes), l'Espagne (5 327 tonnes) et la Hongrie (4 159 tonnes). Des précisions sur l'utilisation de la paille de pavot (M) pour l'extraction d'alcaloïdes et sur les rendements obtenus figurent au tableau IV.

Paille de pavot provenant de pavot à opium riche en thébaïne [paille de pavot (T)]

17. L'Australie et la France déclarent la production de paille de pavot (T) à l'OIICS depuis 1999. L'Espagne a déclaré une production pour la première fois en 2004. La Chine et la Hongrie ont signalé ces dernières années une production sporadique. Le tableau II donne des indications plus détaillées sur la production de paille de pavot (T).

18. La production mondiale de paille de pavot (T) au cours de la période 2005-2014, exprimée en équivalent thébaïne, est présentée à la figure 5. En 2014, la production totale est restée relativement stable à 360 tonnes d'équivalent thébaïne. L'Australie est restée le premier producteur de paille de pavot (T) (268 tonnes d'équivalent thébaïne, soit 74 % de la production mondiale), suivie par l'Espagne (77 tonnes, soit 21 %), la France (12 tonnes, soit 3 %) et la Hongrie (2 tonnes, soit moins de 1 %).

Figure 4. Paille de pavot (M): production en équivalent morphine, 1995-2014

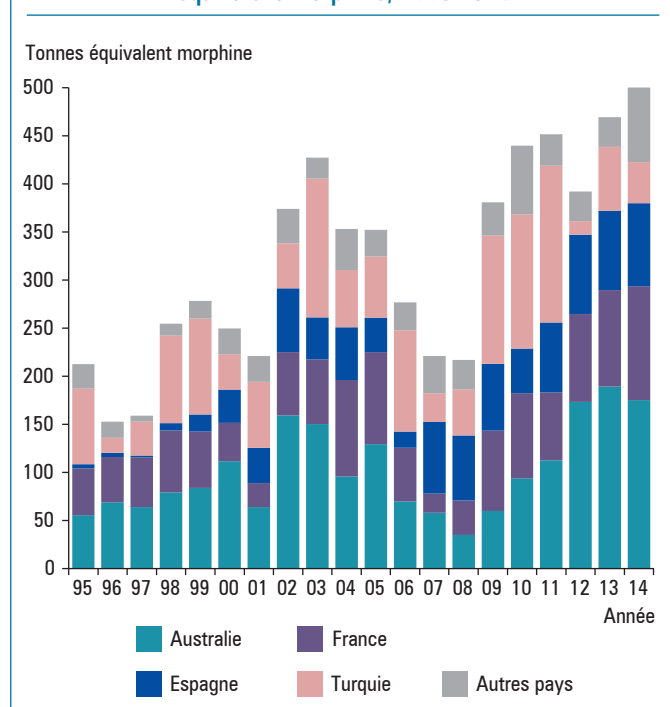
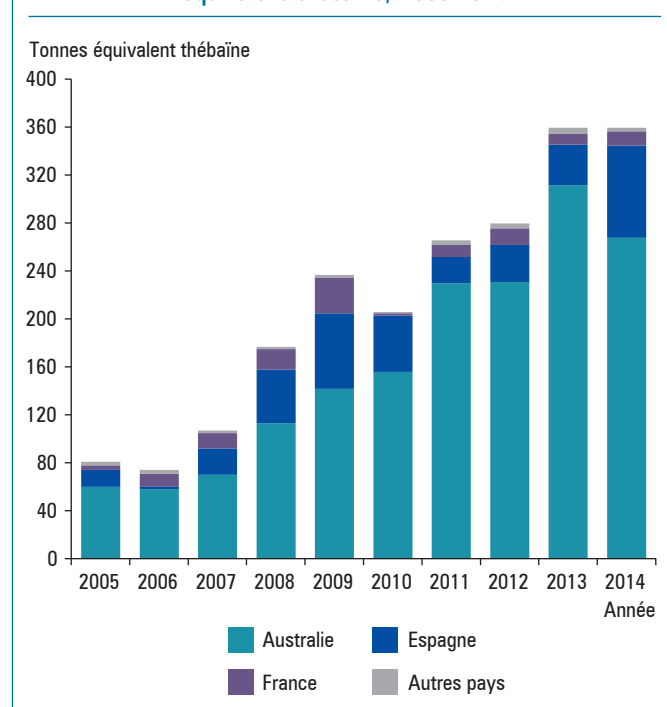


Figure 5. Paille de pavot (T): production en équivalent thébaïne, 2005-2014



19. Toute la paille de pavot (T) produite est utilisée dans les pays producteurs et fabricants pour l'extraction d'alcaloïdes. Les quantités utilisées, les alcaloïdes obtenus et les rendements correspondants sont présentés au tableau V.

Paille de pavot provenant de pavot à opium riche en codéine [paille de pavot (C)]

20. L'Australie a déclaré la culture de pavot destiné à la production de paille de pavot (C) à des fins commerciales pour la première fois en 2009. La France a déclaré la culture de pavot à opium riche en codéine pour la première fois en 2013. Cette nouvelle variété est cultivée spécifiquement pour répondre à la forte demande mondiale en codéine. En poids brut, la production, qui était de 415,3 tonnes en 2010 et de 1 390 tonnes en 2011 et 2012, a doublé pour atteindre 2 804,6 tonnes en 2013 et était stable en 2014, à 2 661,3 tonnes. En 2014, l'Australie est restée le principal producteur de paille de pavot (C) avec 57 % (contre 75 % en 2013) et la France a produit 42 % de la quantité totale.

Paille de pavot utilisée à des fins décoratives

21. Le pavot est cultivé à des fins culinaires et décoratives dans certains pays, essentiellement l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas, la Pologne, la République tchèque et l'Ukraine.

Concentré de paille de pavot

22. La plupart des pays qui utilisent la paille de pavot pour en extraire des alcaloïdes fabriquent d'abord un produit intermédiaire appelé "concentré de paille de pavot", même si, dans certains pays, la morphine ou la thébaïne sont fabriquées directement à partir de la paille de pavot selon un procédé en continu pouvant mettre en jeu un certain nombre d'autres produits intermédiaires (pour plus de détails, voir les tableaux IV et V). Jusqu'à la seconde moitié des années 90, seul le concentré de paille de pavot dont la morphine était le principal alcaloïde était fabriqué. La fabrication de concentré de paille de pavot contenant essentiellement de la thébaïne, de l'oripavine ou de la codéine a commencé depuis. Le concentré de paille de pavot peut contenir un mélange d'alcaloïdes, et les procédés industriels permettent d'extraire des alcaloïdes autres que l'alcaloïde principal. Les différents types de concentré de paille de pavot sont désignés en fonction du principal alcaloïde qu'ils contiennent¹¹.

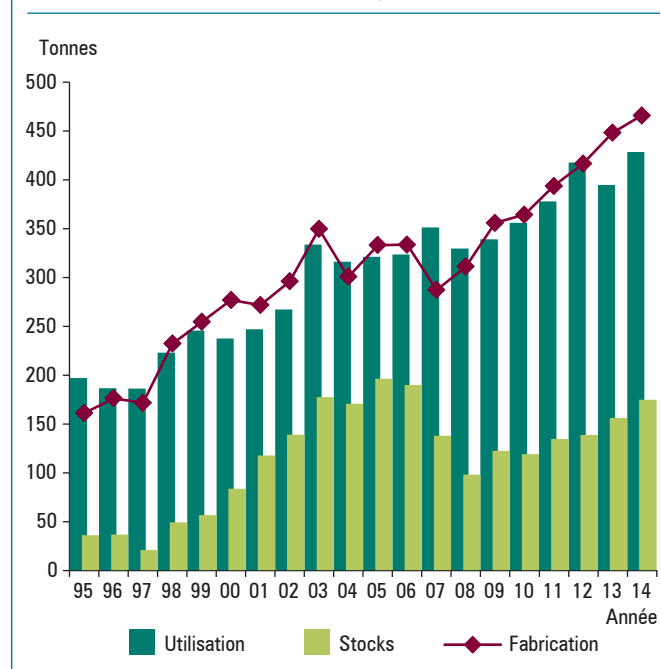
¹¹À l'heure actuelle, les types suivants font l'objet d'échanges: a) concentré de paille de pavot dont la morphine est le principal alcaloïde; b) concentré de paille de pavot dont la thébaïne est le principal alcaloïde; c) concentré de paille de pavot dont l'oripavine est le principal alcaloïde; et d) concentré de paille de pavot dont la codéine est le principal alcaloïde.

23. Étant donné que la teneur effective en alcaloïdes du concentré de paille de pavot peut varier considérablement, toutes les données concernant ce produit sont, pour faciliter les comparaisons et à des fins statistiques, exprimées en quantité de l'alcaloïde anhydre pertinent contenu dans le concentré. Les quantités de morphine anhydre contenues dans le concentré de paille de pavot sont appelées AMA (CPP), celles de thébaïne anhydre ATA (CPP), celles d'oripavine anhydre AOA (CPP) et celles de codéine anhydre ACA (CPP). Tous les alcaloïdes contenus dans le concentré de paille de pavot sont examinés ci-dessous. Les données correspondent à une teneur de 100 % pour les différents alcaloïdes anhydres¹².

Morphine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot [AMA (CPP)]

24. La morphine anhydre reste le plus important et le plus couramment utilisé des alcaloïdes contenus dans le concentré de paille de pavot. La figure 6 donne un aperçu de l'évolution de sa fabrication, de ses stocks et de son utilisation pendant la période 1995-2014.

Figure 6. Morphine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot: fabrication, stocks^a et utilisation au niveau mondial, 1995-2014



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

¹²Les observations figurant dans la présente publication en ce qui concerne le concentré de paille de pavot ne sont pas directement comparables à celles des publications antérieures à 2005, où le concentré de paille de pavot était supposé avoir une teneur en alcaloïde principal égale à 50 %.

25. La fabrication mondiale d'AMA (CPP) n'a cessé d'augmenter depuis les années 90, mais avec quelques fluctuations entre 2003 et 2008, atteignant son niveau le plus élevé jamais observé en 2014 (466,1 tonnes). La figure 7 donne un aperçu de l'évolution de la fabrication dans les grands pays fabricants au cours de la période 1995-2014.

26. L'Australie et la Turquie ont été les principaux fabricants d'AMA (CPP) ces dix dernières années. Toutefois, alors que l'Australie a déclaré en 2014 une fabrication de 163,5 tonnes, soit 35 % de la production mondiale, la France est devenue le deuxième plus grand fabricant avec 86,7 tonnes, soit 19 %. La Turquie venait en troisième position, avec 71,6 tonnes, soit 15 %, suivie de près par l'Espagne, avec 70,2 tonnes, soit 15 %. Les autres pays ayant déclaré la fabrication d'AMA (CPP) en 2014 ont été, par ordre décroissant, le Royaume-Uni, la Chine et la Belgique.

27. Les exportations mondiales d'AMA (CPP) ont continué à diminuer, passant de 213,5 tonnes en 2013 à 178,7 tonnes en 2014. L'Australie a été le principal pays exportateur en 2014 (avec 67,4 tonnes, soit 38 % des exportations mondiales), suivie par la Turquie (63,6 tonnes, soit 36 %) et l'Espagne (44,8 tonnes, soit 25 %). Le Royaume-Uni et les États-Unis ont été les principaux importateurs d'AMA (CPP) en 2014, et se partageaient 67 % du total mondial. Les autres pays importateurs ont été, par ordre décroissant, la Norvège, la France, l'Afrique du Sud, le Japon, la Slovaquie, la Suisse, l'Italie et l'Australie. Les tableaux 1 et 2

de l'annexe IV donnent des indications plus détaillées sur la production d'AMA (CPP).

28. L'AMA (CPP) est un produit intermédiaire servant à fabriquer de la morphine. Elle est également utilisée dans des procédés de fabrication en continu de la codéine. Les quantités utilisées ont régulièrement augmenté jusqu'en 2003 et continuent de le faire avec quelques fluctuations depuis lors (voir fig. 8). En 2014, l'utilisation mondiale s'est élevée à 428,7 tonnes, en hausse par rapport à l'année précédente (395 tonnes). La France venait en tête avec 113,5 tonnes soit 26 % du total mondial, devant le Royaume-Uni (103,1 tonnes, soit 24 %), les États-Unis (72,5 tonnes, soit 17 %) et l'Australie (50,5 tonnes, soit 12 %).

29. Les stocks mondiaux d'AMA (CPP) ont augmenté pour atteindre 174,5 tonnes en 2014 (voir fig. 9). Les États-Unis détenaient les stocks les plus importants (31,2 tonnes, soit 18 %), suivis par la Chine (28,8 tonnes, soit 17 %), l'Australie (25,1 tonnes, soit 14 %), le Royaume-Uni (23,7 tonnes, soit 14 %) et la Turquie (20 tonnes, soit 11 %). L'Espagne, la France, la Norvège, l'Afrique du Sud et l'Italie, par ordre décroissant, détenaient des stocks inférieurs à 20 tonnes.

Thébaïne anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot [ATA (CPP)]

30. La figure 10 donne un aperçu de la fabrication, des stocks et de l'utilisation d'ATA (CPP) pour la période

Figure 7. Morphine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot: fabrication dans les principaux pays fabricants, 1995-2014

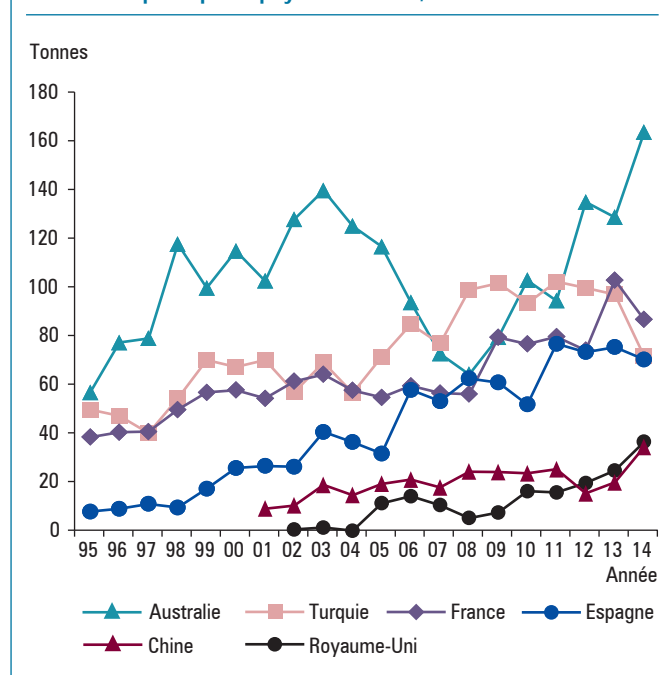
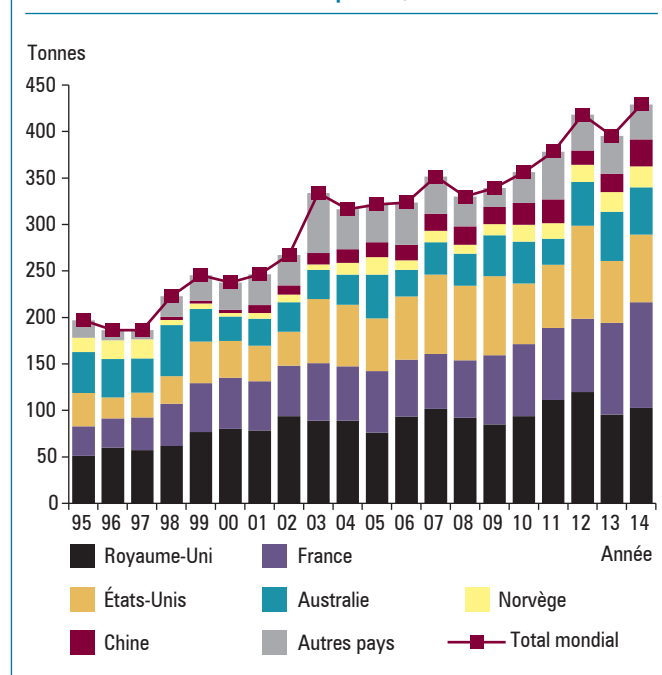


Figure 8. Morphine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot: quantités utilisées pour la fabrication d'opiacés, 1995-2014



2005-2014. La fabrication industrielle de ce produit, qui a commencé en 1998, a augmenté rapidement, puis s'est stabilisée en 2012 avant de fléchir légèrement pour s'établir à 232,1 tonnes de 2013 à 2014 (une baisse de 12,2 tonnes). Seules l'Australie (83 % du total mondial), la Belgique (9 %), la France (5 %) et l'Espagne (2 %) en ont fabriqué en 2014. L'Australie en a été aussi le principal exportateur, avec 121 tonnes, soit 84 % des exportations mondiales. Les États-Unis en sont le principal importateur depuis de nombreuses années, avec 84 % des importations totales en 2014.

31. LATA (CPP) est un produit intermédiaire utilisé dans la fabrication de thébaïne. Les quantités totales utilisées dans le monde ont augmenté considérablement de 2000 à 2011, lorsqu'elles ont culminé à 225,9 tonnes, puis ont sensiblement diminué pour s'établir à 170,4 tonnes en 2014. Cette tendance reflète une réduction temporaire de la demande de thébaïne (voir par. 54 à 57 ci-dessous). En 2014, les États-Unis sont restés le principal pays utilisateur de thébaïne (avec 74 % du total mondial), devant l'Australie (16 %) et la France (8 %); les stocks mondiaux s'élevaient à 124,5 tonnes et étaient détenus à 89 % par les États-Unis (59,3 tonnes) et l'Australie (52,1 tonnes).

Oripavine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot [AOA (CPP)]

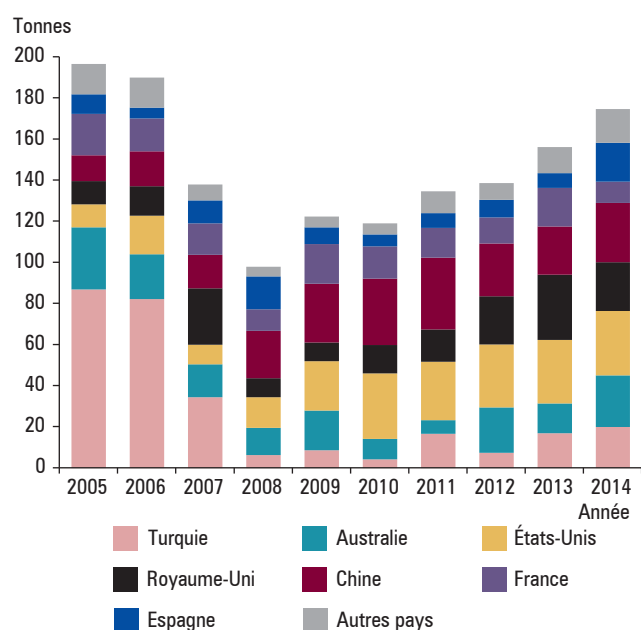
32. La fabrication d'AOA (CPP) en quantités présentant un intérêt commercial a démarré en 1999. L'Australie en a

été le principal pays producteur en 2014 avec près de 95 % des 64,1 tonnes fabriquées dans le monde. De plus petites quantités ont été fabriquées par la Belgique (2,7 tonnes) et l'Espagne (0,6 tonne). La quantité totale utilisée en 2014 a été de 34,7 tonnes. L'AOA (CPC) a été utilisée aux États-Unis (79 %) et en Suisse (21 %) pour la fabrication d'autres drogues. Les stocks mondiaux fluctuent depuis 2001. En 2014, ils ont considérablement augmenté, pour s'établir à 86 tonnes (contre 16,1 tonnes en 2013), détenues à 78 % par l'Australie, 12 % par les États-Unis et 4 % par la Belgique.

Codéine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot [ACA (CPP)]

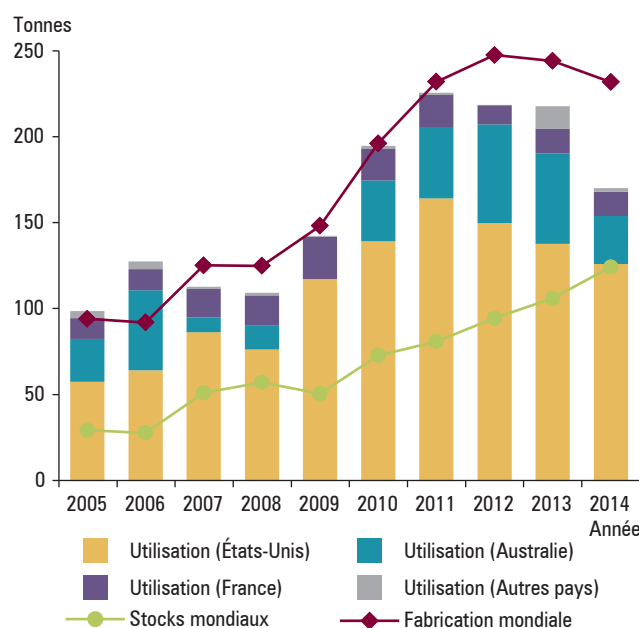
33. La quantité d'ACA (CPP) fabriquée augmente depuis quelques années et a été de 57,6 tonnes en 2014. Seules l'Australie (56 % du total mondial), la France (36 %), la Turquie (7 %) et l'Espagne (1 %) en ont fabriqué en 2014. L'ACA (CPP) est utilisée pour l'extraction de codéine. La quantité totale utilisée dans le monde en 2014 a été de 31,5 tonnes, dont 77 % par la France et 23 % par les États-Unis. Les stocks mondiaux étaient de 10,1 tonnes et étaient détenus principalement par les États-Unis (3,3 tonnes), l'Australie (2,5 tonnes), la France (1,3 tonne), la Turquie (1 tonne), le Danemark (0,9 tonne), le Royaume-Uni (0,5 tonne) et la Norvège (0,2 tonne).

Figure 9. Morphine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot: stocks^a, 2005-2014



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Figure 10. Thébaïne anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot: utilisation, fabrication et stocks^a au niveau mondial, 2005-2014



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Opiacés et opioïdes

34. Le terme “opiacés” est habituellement utilisé pour désigner les substances dérivées de l’opium et leurs dérivés chimiquement apparentés, tels que les alcaloïdes semi-synthétiques, tandis que le terme “opioïdes” est plus général et désigne les drogues tant naturelles que synthétiques ayant des propriétés analogues à celles de la morphine, bien que leur structure chimique puisse différer de celle de la morphine¹³.

35. Les opioïdes sont essentiellement utilisés pour leurs propriétés analgésiques dans le traitement de la douleur forte (fentanyl, hydromorphone, méthadone, morphine et péthidine), de la douleur modérée à forte (buprénorphine¹⁴ et oxycodone) et de la douleur légère à modérée (codéine, dihydrocodéine et dextropropoxyphène), mais aussi pour induire ou renforcer l’anesthésie (fentanyl et ses analogues comme l’alfentanil et le rémifentanil). Ils sont aussi utilisés comme antitussifs (codéine, dihydrocodéine et, dans une moindre mesure, pholcodine et éthylmorphine), ainsi que dans le traitement des troubles gastro-intestinaux, en particulier la diarrhée (codéine et diphénoxylate), et de la dépendance aux opioïdes (buprénorphine et méthadone).

Alcaloïdes naturels

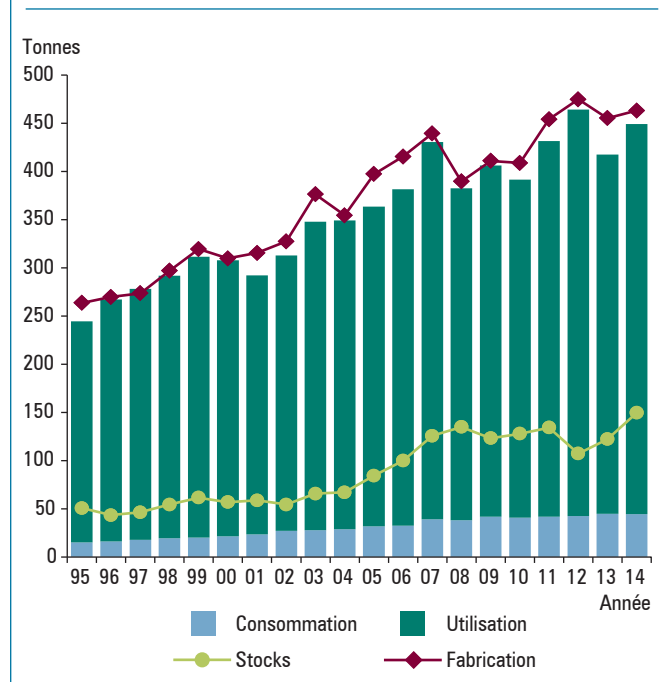
36. La morphine, la codéine, la thébaïne, la noscapine, l’oripavine, la papavérine et la narcéine sont les alcaloïdes contenus dans l’opium ou la paille de pavot. La morphine et la codéine sont placées sous contrôle international parce qu’elles sont susceptibles de faire l’objet d’usage abusif, alors que la thébaïne et l’oripavine le sont parce qu’elles peuvent être transformées en opioïdes pouvant faire l’objet d’un tel usage. La noscapine, la papavérine et la narcéine ne sont pas placées sous contrôle international. La morphine est le prototype des opiacés naturels et de nombreux opioïdes et sert de référence aux fins de comparaison en raison de son fort pouvoir analgésique.

Morphine

37. La fabrication¹⁵ de morphine a doublé au cours de la période de 20 ans allant de 1995 à 2014, passant de 263,8 tonnes en 1995 à 463,6 tonnes en 2014 (voir fig. 11). Ces niveaux sont demeurés relativement stables depuis 2011. Environ 80 % de la morphine fabriquée dans le monde est transformée en d’autres stupéfiants ou en des substances non visées par la Convention de 1961 (voir par. 42 à 44 ci-dessous). Le reste est utilisé à des fins médicales.

38. En 2014, le premier pays fabricant a été la France (94,3 tonnes, soit 20 % de la production mondiale), suivie de près par le Royaume-Uni (94,2 tonnes, soit 20 %), les États-Unis (67,6 tonnes, soit 14 %), l’Australie (51 tonnes, soit 11 %), la Chine (24,4 tonnes, soit 5 %) et la Norvège (23,2 tonnes, soit 5 %). Ensemble, ces six pays ont fabriqué 76 % de la production mondiale. Cinq autres pays ont déclaré avoir fabriqué en 2014 de la morphine en quantités supérieures à 10 tonnes: Japon, Hongrie, République islamique d’Iran, Inde, Slovaquie et Espagne, par ordre décroissant.

Figure 11. Morphine: fabrication, stocks^a, consommation et utilisation au niveau mondial, 1995-2014



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

¹³D’un point de vue clinique, les opioïdes peuvent être classés en fonction de leurs effets par rapport à ceux de la morphine: affinité (agoniste), opposition (antagoniste) ou effets mixtes (agoniste et antagoniste) sur les mêmes sites récepteurs (dénommés récepteurs opioïdes) du système nerveux central et périphérique.

¹⁴La buprénorphine est placée sous contrôle en vertu de la Convention sur les substances psychotropes de 1971. Les observations relatives à ses mouvements licites figurent au paragraphe 97 ci-après.

¹⁵En Australie, au Brésil, en Chine, en Iran (République islamique d’), en Italie, en Norvège, au Royaume-Uni et en Turquie, le concentré de paille de pavot est soumis à des procédés industriels en continu qui permettent de fabriquer d’autres stupéfiants sans qu’il faille au préalable isoler la morphine. À des fins statistiques et pour faciliter les comparaisons, l’OICS a calculé la quantité théorique de morphine entrant dans ces procédés et l’a incluse, dans la présente publication, dans les statistiques sur la fabrication et l’utilisation de morphine au niveau mondial.

39. Les exportations de morphine se sont élevées à 33 tonnes en 2014, soit une augmentation de 7,4 tonnes par rapport à 2013. Le premier pays exportateur a été la Slovaque (29% des exportations mondiales) suivie de près par le Royaume-Uni (27%). Venaient ensuite la France (7%), les Pays-Bas (7%), l'Australie (6%), la Suisse (6%), l'Allemagne (6%), l'Italie (5%), la Hongrie (2%) et les États-Unis (2%) (voir fig. 12). Les principaux pays importateurs ont été l'Allemagne (3,9 tonnes), l'Autriche (2,5 tonnes), les Pays-Bas (2,3 tonnes), le Canada (2,2 tonnes), le Royaume-Uni (1,5 tonne) et le Brésil (1 tonne). On trouvera aux tableaux 3 et 4, respectivement, de l'annexe IV, des informations complémentaires sur les exportations et les importations de morphine.

40. La consommation mondiale de morphine (hors préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961) a considérablement augmenté entre 1995 (15,2 tonnes) et 2013 (44,7 tonnes), mais a fléchi de façon marginale en 2014 (44,5 tonnes). Les différences de consommation entre les pays sont restées très importantes (voir fig. 13 et tableau XIV.1); elles étaient dues à divers facteurs, liés notamment à l'économie, aux connaissances et à la réglementation, ainsi qu'à d'autres facteurs qui influent sur l'utilisation de la morphine pour la prise en charge de la douleur.

41. Comme les années précédentes, la morphine, hors préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961, a été consommée, à plus des deux tiers, dans un petit nombre de pays principalement d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Parmi ceux-ci, les États-Unis ont été le principal pays consommateur en 2014, avec 23,4 tonnes, devant le Canada (4,7 tonnes), le Royaume-Uni (3,1 tonnes), la France (1,8 tonne), l'Autriche (1,7 tonne), la Chine (1,4 tonne) et l'Allemagne (1,1 tonne). Si l'on considère le nombre de S-DDD consommées par million d'habitants et par jour, l'Autriche, où la morphine est utilisée pour le traitement de la douleur et pour le traitement de substitution de la dépendance aux opioïdes, venait en tête avec 5 746 S-DDD en 2014. Cinq autres pays, le Canada (3 768 S-DDD), le Danemark (2 342 S-DDD), les États-Unis (2 034 S-DDD), le Royaume-Uni (1 372 S-DDD) et la Nouvelle-Zélande (1 188 S-DDD), avaient une consommation supérieure à 1 000 S-DDD. Comme le montre la figure 13, une grande partie de la population mondiale (81%) ne disposait que de 10% de la morphine disponible dans le monde pour prendre en charge la douleur et les souffrances. La disparité des niveaux de consommation de stupéfiants dans le cadre des soins palliatifs reste préoccupante.

42. La morphine est utilisée dans certains pays pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961. En 2014, les pays qui ont déclaré en utiliser des quantités importantes à cette fin étaient la Chine (7,5 tonnes) et l'Italie (0,9 tonne).

Figure 12. Morphine: parts des exportations, 2005-2014

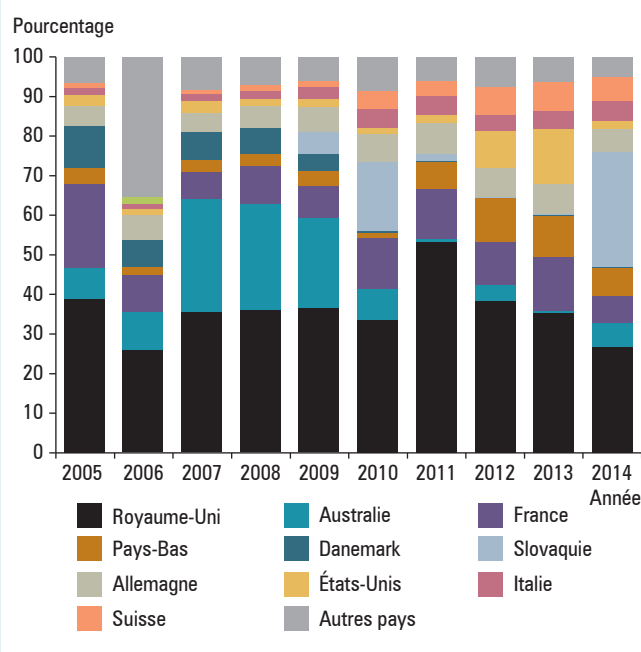
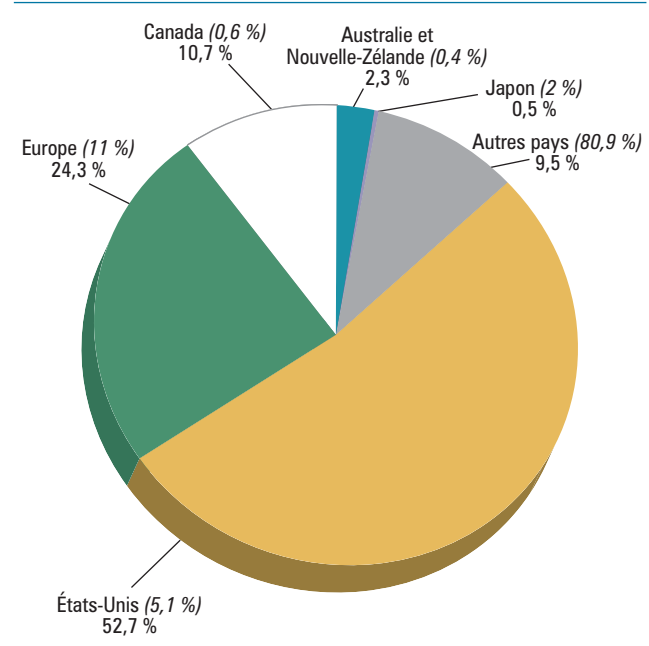


Figure 13. Morphine: répartition de la consommation, 2014



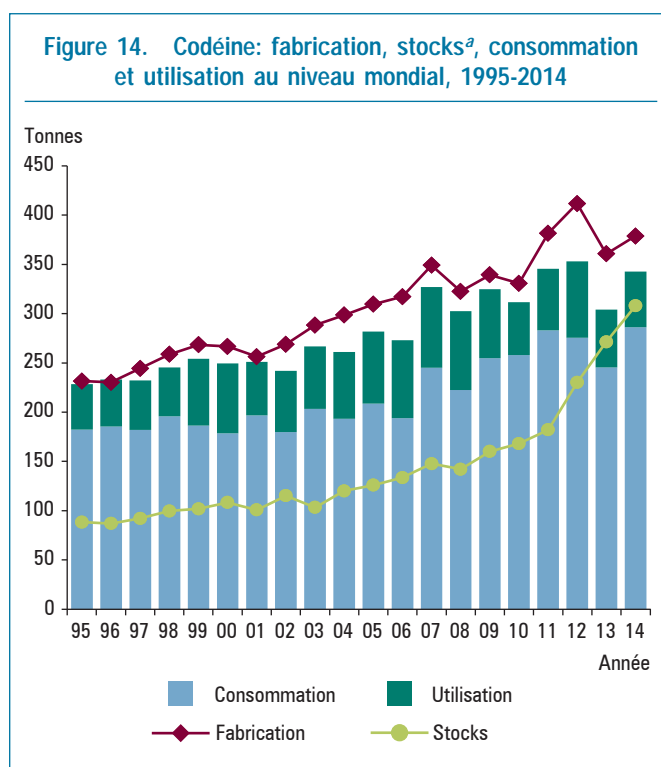
Note: Les chiffres entre parenthèses indiquent les pourcentages correspondants de la population mondiale (c'est-à-dire de la population de tous les pays déclarants).

43. La morphine est essentiellement transformée en d'autres opiacés, comme la codéine, l'éthylmorphine et la pholcodine (voir le tableau VI). La quantité ainsi utilisée, qui oscillait autour de 200 tonnes par an jusqu'au début des années 90, a régulièrement augmenté depuis et est restée stable à 405,3 tonnes en 2014, année au cours de laquelle

plus de 90 % de la quantité utilisée ont été transformés en codéine. Les huit principaux pays ayant déclaré en 2014 la transformation de morphine en codéine étaient la France (81,1 tonnes), le Royaume-Uni (74,5 tonnes), la République islamique d'Iran (49 tonnes), l'Australie (40,1 tonnes), les États-Unis (30,7 tonnes), la Norvège (21,8 tonnes), le Japon (16,3 tonnes) et la Chine (14,2 tonnes).

44. La morphine est également utilisée pour la fabrication de substances non visées par la Convention de 1961, comme la noroxymorphine et l'apomorphine. La quantité de morphine ainsi utilisée a beaucoup fluctué au cours de la période 1995-2014, pour s'établir à 1 657 kg en 2014, utilisés uniquement aux États-Unis, au Royaume-Uni et en France.

45. Les stocks mondiaux de morphine étaient de 149,8 tonnes en 2014, en hausse par rapport à 2013 (122 tonnes), et étaient les plus élevés en 20 ans. Ils étaient surtout détenus par les États-Unis (58,6 tonnes, soit 39 % des stocks mondiaux), la Hongrie et la France (21,4 tonnes, soit 14 %, chacune), le Japon (11 tonnes, soit 7 %) et le Royaume-Uni (6,9 tonnes, soit 5 %).



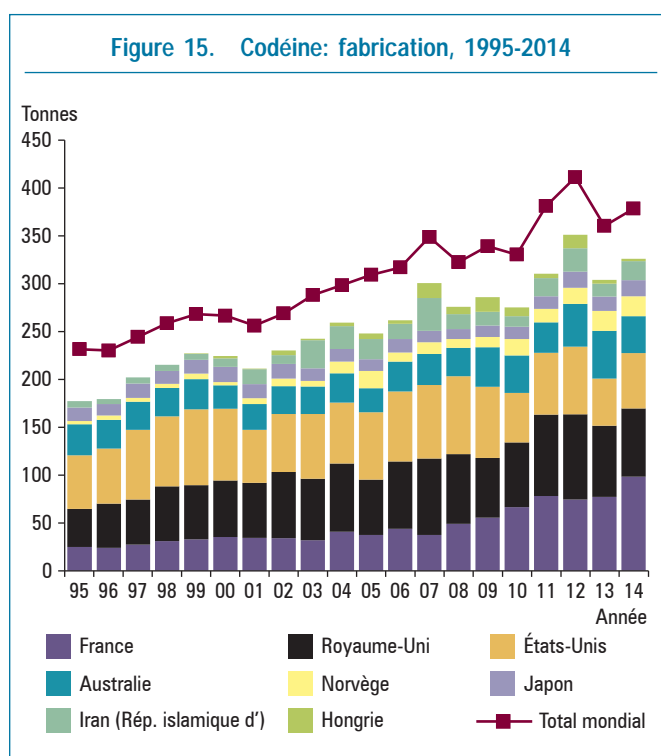
^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Codéine

46. Bien que la codéine soit un alcaloïde naturel du pavot à opium, elle est actuellement obtenue pour l'essentiel à partir de la morphine selon un procédé semi-synthétique. Comme indiqué ci-dessus, la culture de la variété de pavot à opium riche en codéine a augmenté, tout comme la fabrication de codéine anhydre issue de concentré de paille de pavot, dont est extraite la codéine. Celle-ci est utilisée principalement pour fabriquer des préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 et, dans une moindre mesure, d'autres stupéfiants comme la dihydrocodéine et l'hydrocodone. La fabrication, la consommation, l'utilisation et les stocks de codéine dans le monde au cours de la période 1995-2014 sont présentés à la figure 14.

47. La fabrication mondiale de codéine a atteint le chiffre record de 411,9 tonnes en 2012, puis a diminué pour s'établir à 379 tonnes en 2014, un niveau presque identique à celui de 2011 (381,7 tonnes). Le principal fabricant a été la France (98,4 tonnes, soit 26 % du total mondial), devant le Royaume-Uni (71,5 tonnes, soit 19 %), les États-Unis (57,9 tonnes, soit 15 %) et l'Australie (38 tonnes, soit 10 %). La Norvège, la République islamique d'Iran, le Japon, l'Espagne, la Chine et l'Inde, par ordre décroissant, en ont chacun fabriqué en quantités supérieures à 10 tonnes (voir fig. 15).

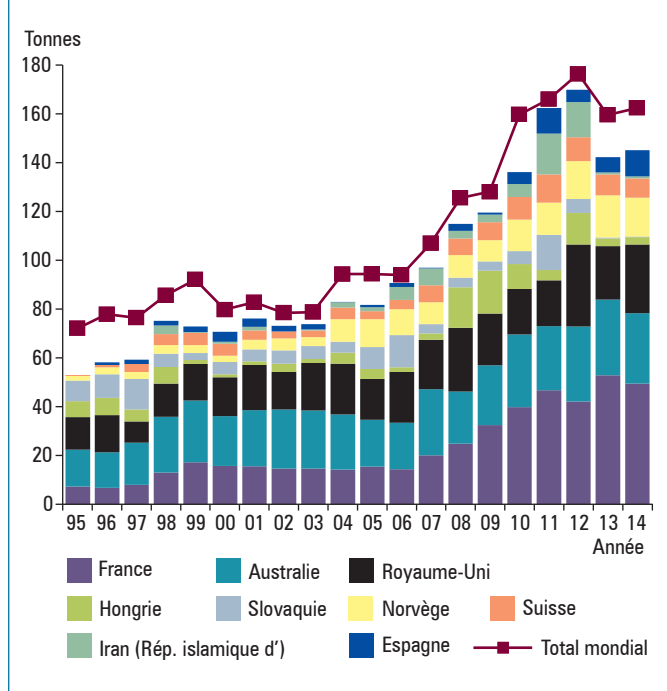
48. Les stocks de codéine disponibles dans le monde ont continué d'augmenter, atteignant 308 tonnes en 2014. Les plus importants étaient détenus par le Royaume-Uni (60,3 tonnes, soit 20 % des stocks mondiaux), l'Inde



(53 tonnes, soit 17 %), la France (36,3 tonnes, soit 12 %), l'Australie (33,9 tonnes, soit 11 %) et les États-Unis (31,3 tonnes, soit 10 %).

49. Les exportations mondiales de codéine ont suivi la même tendance que la fabrication et ont légèrement augmenté pour s'établir à 162,6 tonnes en 2014, après avoir atteint le chiffre record de 176,5 tonnes en 2012 (voir fig. 16).

Figure 16. Codéine: exportations, 1995-2014



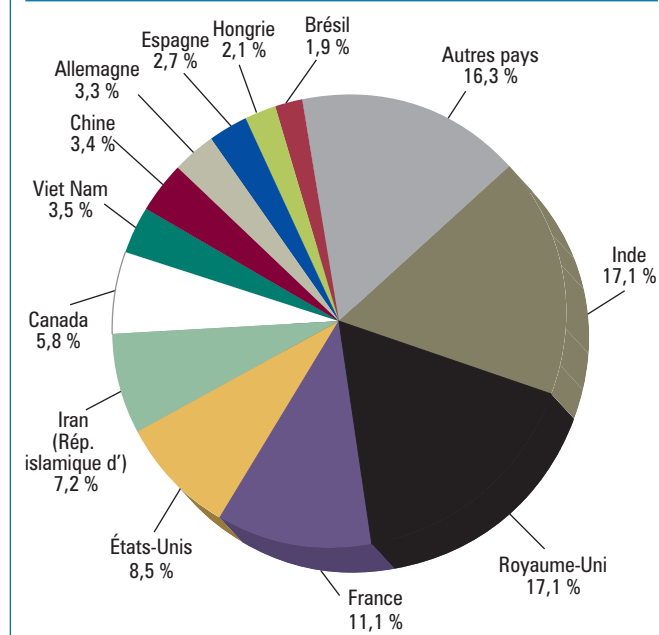
La France est restée le premier exportateur de codéine en 2014, avec 49,4 tonnes, soit 30 % des exportations mondiales, devant l'Australie (28,9 tonnes, soit 18 %), le Royaume-Uni (28,1 tonnes, soit 17 %), la Norvège (16 tonnes, soit 10 %) et l'Espagne (10,7 tonnes, soit 7 %).

50. Les principaux pays importateurs de codéine en 2014 ont été l'Inde (40,5 tonnes), le Canada (15,7 tonnes), l'Allemagne (14 tonnes), l'Italie (13,6 tonnes), la Suisse (10,4 tonnes), le Viet Nam (9,4 tonnes)¹⁶ et le Brésil (8,7 tonnes). On trouvera des précisions sur le commerce international de codéine aux tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

51. La codéine est utilisée principalement sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961. En 2014, ces préparations ont représenté 98 % de la consommation totale de codéine, laquelle a augmenté de 182,6 tonnes en 1995 à 286,5 tonnes en 2014 (voir fig. 14), ce qui en a fait le deuxième opiacé le plus utilisé dans la pratique thérapeutique au niveau mondial en termes de S-DDD (2,9 milliards de S-DDD). Les pays qui déclarent l'utilisation de codéine pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III ne sont pas nécessairement ceux dans lesquels celles-ci sont consommées car certains d'entre eux les exportent en grandes quantités.

52. La codéine est presque exclusivement consommée (à 99 %) sous la forme de préparations inscrites au Tableau III.

Figure 17. Codéine: utilisation pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961, 2014



En 2014, les principaux pays en ayant déclaré l'utilisation pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III ont été l'Inde (48,1 tonnes), le Royaume-Uni (47,9 tonnes), la France (31,1 tonnes), les États-Unis (24 tonnes), la République islamique d'Iran (20,1 tonnes) et le Canada (16,2 tonnes). Les autres utilisateurs importants étaient, par ordre décroissant des quantités considérées, le Viet Nam, la Chine, l'Allemagne et l'Espagne (voir fig. 17).

53. Les quantités de codéine utilisées pour fabriquer d'autres stupéfiants, surtout de la dihydrocodéine et de l'hydrocodone, ont augmenté régulièrement pour atteindre le chiffre record de 81,8 tonnes en 2007, avant de diminuer progressivement pour s'établir à 56,4 tonnes en 2014. Les principaux utilisateurs en 2014 ont été les États-Unis (20,9 tonnes), le Japon (14,4 tonnes) et le Royaume-Uni (11 tonnes). Les autres utilisateurs importants ont été, par ordre décroissant des quantités considérées, l'Italie, la Belgique et la Slovaquie.

Thébaïne

54. Jusqu'à dans les années 90, la thébaïne était essentiellement fabriquée à partir de l'opium; depuis 1999, elle est surtout obtenue à partir de la paille de pavot. Elle peut également être fabriquée par transformation de l'oripavine ou d'opioïdes semi-synthétiques comme l'hydrocodone. La thébaïne elle-même n'est pas utilisée à des fins thérapeutiques, mais elle constitue une matière de base importante pour la fabrication d'un certain nombre d'opioïdes, principalement la codéine, la dihydrocodéine, l'étorphine,

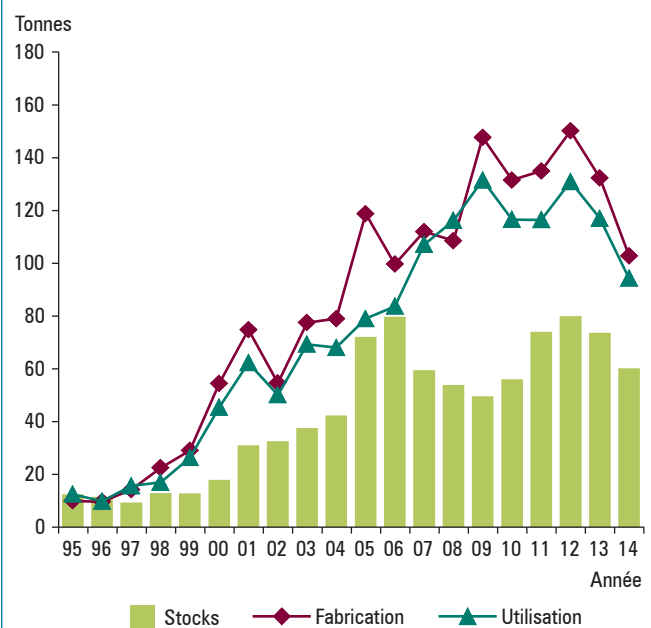
¹⁶Le chiffre pour le Viet Nam a été calculé par l'OICS à partir des données disponibles; des précisions ont été demandées au Gouvernement à son sujet.

l'hydrocodone, l'oxycodone, l'oxymorphone (tous placés sous contrôle en vertu de la Convention de 1961) et la buprénorphine (substance placée sous contrôle en vertu de la Convention sur les substances psychotropes de 1971)¹⁷, ainsi que de substances qui ne sont soumises à aucun contrôle international, dont des dérivés comme la naloxone, la naltrexone, la nalorphine et la nalbuphine.

55. À l'échelle mondiale, la fabrication de thébaïne a fortement augmenté depuis la fin des années 90, à la suite de l'accroissement de la demande d'oxycodone et d'autres stupéfiants et substances dérivés. La production mondiale a encore baissé en 2014 pour s'établir à 102,6 tonnes, le chiffre record de 149,9 tonnes ayant été atteint en 2012 (voir fig. 18). Il semble toutefois que cette baisse constitue un ajustement temporaire d'une tendance à la hausse qui devrait se poursuivre, car la demande des médicaments tirés de la thébaïne reste élevée, malgré les restrictions récemment mises en place en ce qui concerne les médicaments délivrés sur ordonnance sur le principal marché (les États-Unis) en raison de cas d'usage abusif et d'un nombre élevé de décès dus à des surdoses. Les États-Unis étaient le premier fabricant de thébaïne depuis de nombreuses années, mais ont été remplacés dans ce rôle par l'Espagne, qui en a fabriqué 35 tonnes, soit 34%, en 2014. Ils suivaient de près avec 30,5 tonnes (30%), devant l'Australie (28,1 tonnes, soit 27%). De moindres quantités ont été fabriquées, par ordre décroissant, par la France, le Japon, la Hongrie, l'Inde et la Slovaquie. Malgré la baisse de la fabrication de thébaïne, les exportations ont enregistré une forte augmentation, passant de 48,4 tonnes en 2013 à 85,7 tonnes en 2014. Les seuls pays exportant des quantités industrielles de thébaïne en 2014 ont été l'Australie (52,2 tonnes) et l'Espagne (33,4 tonnes), et le principal pays importateur a été le Royaume-Uni (42,6 tonnes).

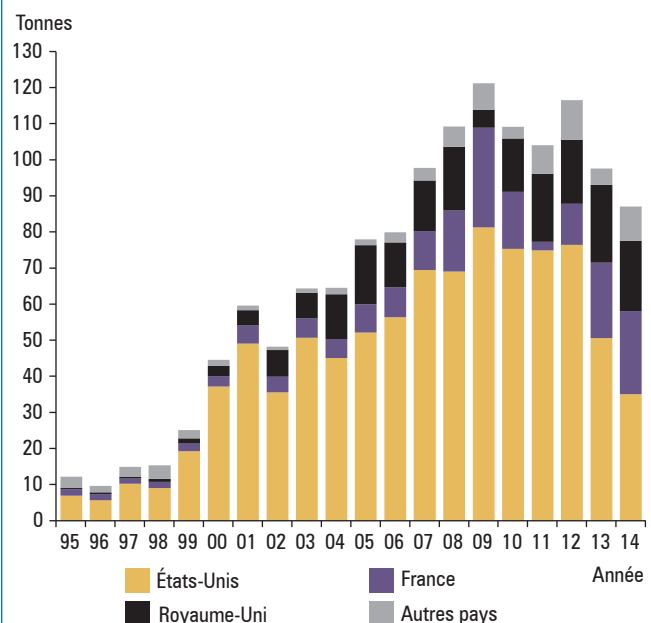
56. L'utilisation de thébaïne pour la fabrication d'autres stupéfiants a diminué pour s'établir à 87,1 tonnes en 2014. Les États-Unis étaient le plus gros utilisateur de thébaïne des 20 dernières années (de 1995 à 2014). En 2014, ils ont utilisé 40% de la quantité mondiale totale, devant la France (26%) et le Royaume-Uni (22%) (voir fig. 19 et tableau VII). Les quantités de thébaïne déclarées comme utilisées pour fabriquer de la buprénorphine¹⁸ ont fluctué au cours de la décennie 2005-2014 et ont été de 7 tonnes en 2014, en forte baisse par rapport à l'année précédente (19,1 tonnes). La République tchèque, la Suisse, le Danemark et l'Inde, par ordre décroissant, ont représenté ensemble 83% du total mondial. L'utilisation de thébaïne pour la fabrication de substances non visées par la Convention de 1961 comme la noroxymorphone, la naltrexone et la naloxone a fortement fluctué

Figure 18. Thébaïne: fabrication, utilisation et stocks^a au niveau mondial, 1995-2014



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Figure 19. Thébaïne: quantités utilisées pour la fabrication d'opioïdes, 1995-2014



au cours des dernières années entre 0,3 et 9,3 tonnes. Depuis quelques années, ces substances sont fabriquées de façon intermittente pour réapprovisionner les stocks.

57. Les stocks mondiaux de thébaïne ont diminué, passant de 72,9 tonnes en 2013 à 60,1 tonnes en 2014. Les plus importants étaient détenus par le Royaume-Uni (18,9 tonnes), la Suisse (18,7 tonnes), le Japon (4,3 tonnes) et l'Espagne (3,9 tonnes).

¹⁷Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1019, n° 14956.

¹⁸La buprénorphine est placée sous contrôle en vertu de la Convention sur les substances psychotropes de 1971. Les observations relatives à ses mouvements licites figurent au paragraphe 97 ci-après.

Oripavine

58. L'oripavine a été inscrite au Tableau I de la Convention de 1961 en 2007. Les États-Unis (20,4 tonnes), l'Espagne (3 tonnes), la Suisse (1,7 tonne) et l'Italie (0,3 tonne) ont été les seuls pays à déclarer la fabrication de quantités importantes d'oripavine en 2014. De grandes quantités de cette substance ont été utilisées cette année-là pour la fabrication d'autres drogues par les États-Unis (16,2 tonnes pour la fabrication d'autres drogues et 1,5 tonne pour celle de médicaments non soumis au contrôle) et la Suisse (0,6 tonne pour la fabrication d'autres drogues et 0,1 tonne pour celle de médicaments non soumis au contrôle). Les principales drogues fabriquées étaient l'hydromorphone, l'oxymorphone et la buprénorphine. En 2014, les stocks mondiaux d'oripavine étaient de 11,4 tonnes, et étaient détenus à 45 % par les États-Unis, 40 % par l'Espagne et 16 % par la Suisse.

Opioides semi-synthétiques

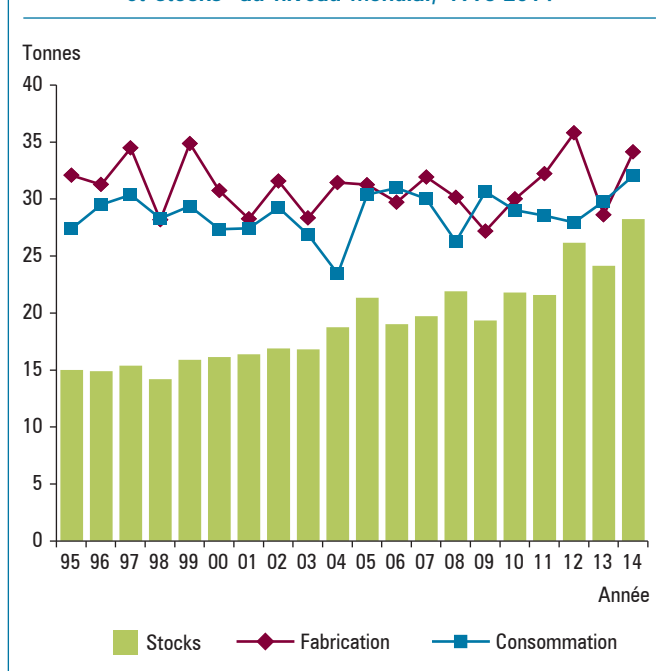
59. Les opioides semi-synthétiques sont obtenus au moyen de transformations chimiques relativement simples d'opiacés naturels comme la morphine, la codéine et la thébaïne. La dihydrocodéine, l'éthylmorphine, l'héroïne, l'hydrocodone, l'oxycodone et la pholcodine sont quelques exemples de ces dérivés. Certains des principaux fabricants ont signalé des pertes importantes lors de la transformation de certains opioides semi-synthétiques¹⁹. Ces pertes expliquent la différence entre les quantités totales d'hydrocodone et d'oxycodone fabriquées et celles consommées, comme le montrent les figures 22 et 23.

Dihydrocodéine

60. La fabrication mondiale de dihydrocodéine a été relativement stable, mais a fluctué entre 27,1 et 35,7 tonnes au cours de la période de 20 ans allant de 1995 à 2014. Elle a été de 34 tonnes en 2014 (voir fig. 20), et les principaux pays ayant fabriqué des quantités importantes sont restés le Japon (13,7 tonnes), le Royaume-Uni (10,9 tonnes) et l'Italie (4,2 tonnes), comptant ensemble pour près de 85 % de la quantité totale de dihydrocodéine fabriquée dans le monde en 2014. Les exportations mondiales de dihydrocodéine ont été de 12 tonnes en 2014 et le principal pays exportateur est resté l'Italie avec 35 % des exportations mondiales, devant, par ordre décroissant, le Royaume-Uni, la France et la Belgique. En 2014, le Royaume-Uni est resté le

¹⁹Les pertes de fabrication sont celles qui se produisent: a) lors du processus de raffinage d'un stupéfiant; b) lors du processus de transformation d'un stupéfiant en sels, isomères, esters et éthers, selon qu'il convient, conformément aux Tableaux; et c) lors de la fabrication de préparations autres que celles inscrites au Tableau III. Ces pertes peuvent être dues à la décomposition chimique d'un stupéfiant, à des fuites ou à l'évaporation, aux exigences de qualité ou à des accidents.

Figure 20. Dihydrocodéine: fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial, 1995-2014



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

principal pays importateur de dihydrocodéine (3,3 tonnes), les autres grands importateurs étant la République de Corée (3,2 tonnes), la France (1,2 tonne) et la Hongrie (1 tonne).

61. La dihydrocodéine est consommée principalement sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961, lesquelles représentent 93 % de la consommation totale. En 2014, la consommation mondiale de dihydrocodéine a atteint 32 tonnes (environ 320 millions de S-DDD) et les principaux pays consommateurs ont été, par ordre décroissant, le Royaume-Uni, le Japon et la République de Corée, avec, ensemble, 91 % des quantités totales consommées (consommation et utilisation pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III) dans le monde. En 2014, les stocks mondiaux de dihydrocodéine se sont élevés à 28,2 tonnes et étaient principalement détenus par le Japon (13,1 tonnes) et le Royaume-Uni (5,4 tonnes).

Éthylmorphine

62. La fabrication d'éthylmorphine a été caractérisée par une tendance générale à la baisse au cours de la période de 20 ans allant de 1995 à 2014 et s'est stabilisée à environ 1 tonne pendant plusieurs années. La quantité totale fabriquée est remontée à 2,1 tonnes en 2014, mais était encore bien loin du chiffre record de 4,6 tonnes enregistré en 1997. Les principaux fabricants sont restés la France, avec 74 % de la production mondiale, l'Inde (18 %) et la Hongrie (5 %). La France est restée le principal pays exportateur, avec 496 kg,

soit plus de 90 % des exportations mondiales. La Suède et la Belgique étaient les deux principaux importateurs en 2014 avec près de 90 % des importations mondiales. L'éthylmorphine est principalement consommée sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 (environ 95 % de la consommation totale). La consommation et la fabrication mondiales des préparations inscrites au Tableau III ont été de 0,9 tonne en 2014 et les principaux pays consommateurs ont été la Suède (29 % du total mondial), la France (27 %) et la Belgique (17 %). Les stocks mondiaux d'éthylmorphine étaient de 2,2 tonnes en 2014 et étaient surtout détenus par l'Inde (41 %) et la France (36 %).

Héroïne

63. La fabrication licite d'héroïne a fluctué essentiellement entre 400 et 800 kg, avec des maximums supérieurs à 1 tonne en 2003 et 2012. En 2014, un total de 610 kg a été fabriqué (voir fig. 21), principalement par le Royaume-Uni (44 %), la Suisse (30 %) et l'Espagne (26 %). Le principal pays exportateur d'héroïne est resté le Royaume-Uni (242 kg, soit 40 % des exportations mondiales), devant la Suisse (181 kg, soit 30 %). Les autres exportateurs d'héroïne en quantités supérieures à 10 kg ont été l'Allemagne et la Hongrie. En 2014, le principal pays importateur a été la Suisse (151 kg), devant l'Allemagne (148 kg), les Pays-Bas (71 kg), le Royaume-Uni (28 kg) et le Danemark (27 kg).

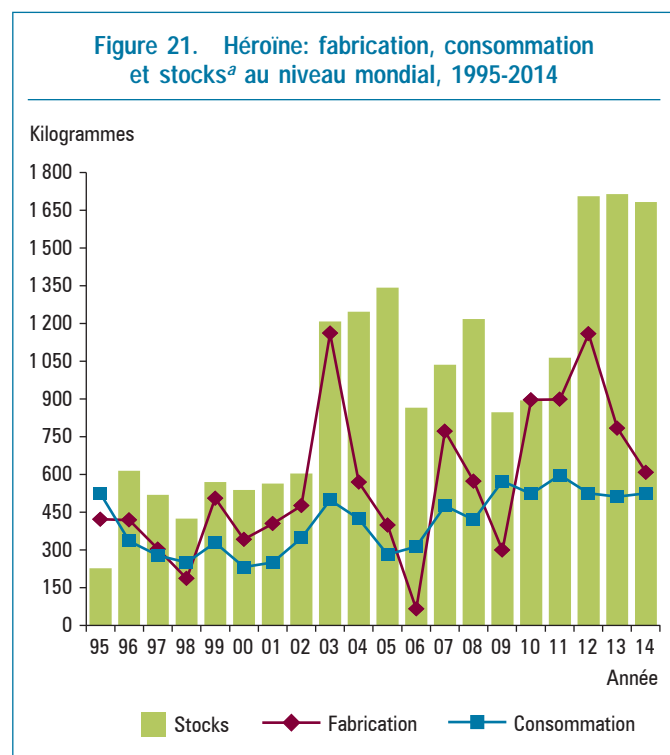
64. La consommation mondiale d'héroïne s'est élevée à 526 kg en 2014. La Suisse, où l'héroïne est prescrite aux

toxicomanes chroniques dépendants aux opiacés, a déclaré une consommation de 241 kg (46 % de la consommation mondiale). Les autres pays où la consommation d'héroïne était importante ont été les Pays-Bas (26 %) et l'Allemagne (14 %). Les stocks mondiaux d'héroïne sont restés stables à 1 600 kg après l'augmentation considérable enregistrée en 2012. Des stocks importants étaient détenus en 2014 par la Suisse (601 kg), le Royaume-Uni (575 kg) et les Pays-Bas (196 kg).

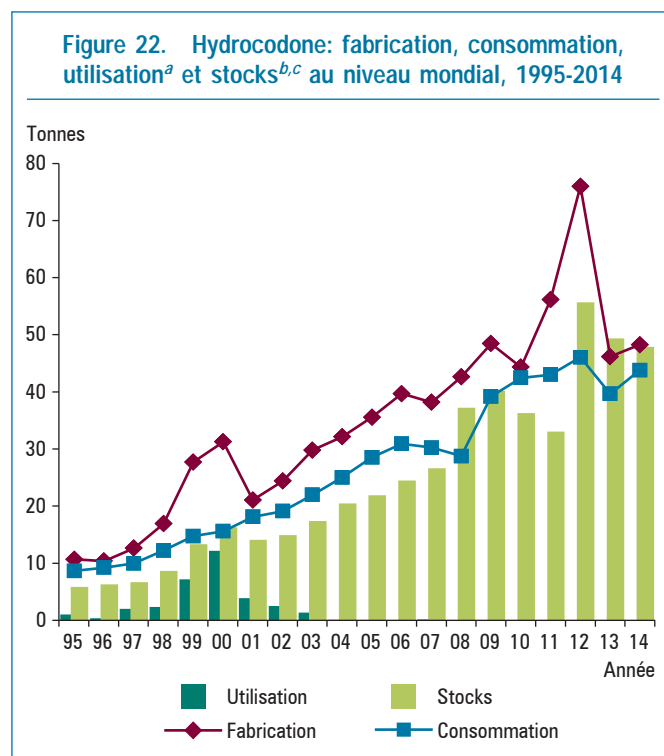
Hydrocodone

65. La fabrication mondiale d'hydrocodone est restée stable en 2014, à 48,2 tonnes, confirmant la tendance à la baisse qui a suivi le chiffre record de 75,9 tonnes atteint en 2012 (voir fig. 22). Les États-Unis ont fabriqué près de 100 % de ce total. La tendance à la baisse a probablement été influencée par les contrôles plus stricts introduits dans ce pays sur les produits d'hydrocodone afin de réduire l'abus des médicaments délivrés sur ordonnance.

66. La consommation mondiale d'hydrocodone a été de 43,8 tonnes en 2014, soit environ 29,2 milliards de S-DDD. Les États-Unis sont restés de loin le plus grand consommateur, avec 25 246 S-DDD consommées par million d'habitants et par jour, soit près de 100 % de la quantité totale consommée dans le monde. La forte consommation enregistrée dans ce pays fait de l'hydrocodone le stupéfiant le



^aStocks au 31 décembre de chaque année.



^aUtilisation pour la fabrication d'autres stupéfiants.

^bStocks au 31 décembre de chaque année.

^cIl y a des pertes d'hydrocodone pendant le processus de fabrication, ce qui explique certains écarts entre la fabrication et la consommation/les stocks.

plus utilisé dans la pratique médicale en termes de S-DDD. Aux États-Unis, cette substance servait par le passé à fabriquer de la thébaïne utilisée pour la production d'autres stupéfiants; cette utilisation n'a plus été déclarée après 2003 car l'extraction directe de thébaïne de la paille de pavot a progressivement remplacé l'utilisation d'hydrocodone dans la fabrication de thébaïne depuis la fin des années 90. En 2014, les stocks mondiaux d'hydrocodone se sont élevés à 47,8 tonnes, détenus à plus de 99 % par les États-Unis.

Hydromorphe

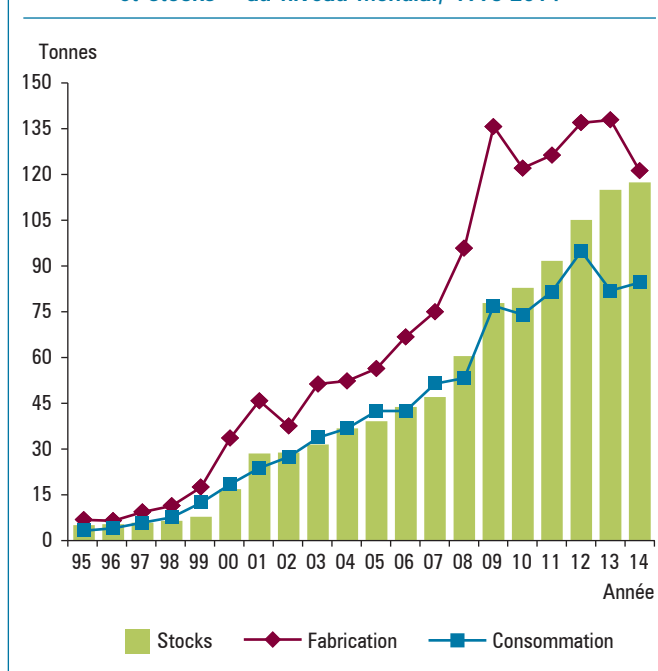
67. La fabrication mondiale d'hydromorphe a fortement augmenté ces dernières années, pour atteindre 7,3 tonnes en 2014, niveau le plus élevé jamais enregistré. Les principaux fabricants ont été les États-Unis (63 % du total mondial) et le Canada (20 %). Les exportations totales d'hydromorphe ont augmenté régulièrement, pour atteindre 3,6 tonnes et les principaux exportateurs ont été le Royaume-Uni (34 % des exportations mondiales) et les États-Unis (31 %). Le Canada est resté le principal pays importateur (1,3 tonne), devant l'Allemagne (0,8 tonne) et la Suisse (0,6 tonne).

68. La consommation d'hydromorphe a augmenté régulièrement et atteint 5,7 tonnes (286 millions de S-DDD) en 2014. Les États-Unis sont restés le premier consommateur (53 % du total mondial), devant le Canada (31 %) et l'Allemagne (9 %). En nombre de S-DDD consommées par million d'habitants et par jour, les pays ayant la plus forte consommation d'hydromorphe en 2014 ont été le Canada (6 986 S-DDD), l'Autriche (1 768 S-DDD) et les États-Unis (1 308 S-DDD). Les stocks mondiaux d'hydromorphe ont atteint 7,5 tonnes en 2014 et étaient détenus à 63 % par les États-Unis, 11 % par le Canada et 7 % par la Suisse.

Oxycodone

69. L'oxycodone est l'une des substances communément mises en cause dans les cas de décès par surdose liés à l'usage abusif de médicaments délivrés sur ordonnance, en particulier en Amérique du Nord. La fabrication mondiale d'oxycodone a considérablement augmenté ces dernières années, atteignant un chiffre record de 138 tonnes en 2013. Toutefois, elle a diminué en 2014 pour s'établir à 121,4 tonnes (voir fig. 23). Cette baisse peut être liée aux mesures de contrôle plus strictes mises en place dans certains pays où le risque de décès par surdose et d'usage abusif était élevé. En 2014, les États-Unis ont produit 66 % du total mondial, devant la France (15 %), le Royaume-Uni (10 %) et la Suisse (6 %). Malgré la légère diminution de la fabrication d'oxycodone, les exportations ont continué d'augmenter, atteignant 32,4 tonnes en 2014. Le Royaume-Uni est resté le principal pays exportateur (44 % des exportations mondiales), devant

Figure 23. Oxycodone: fabrication, consommation et stocks^{a,b} au niveau mondial, 1995-2014



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

^bIl y a des pertes d'oxycodone pendant le processus de fabrication, ce qui explique certains écarts entre la fabrication et la consommation/les stocks.

les États-Unis (23 %), les Pays-Bas (10 %), la Suisse (7 %) et la France (6 %). Les principaux pays de destination étaient le Royaume-Uni (19 %), l'Allemagne (15 %), le Canada (13 %) et les Pays-Bas (11 %). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations d'oxycodone dans les tableaux 3 et 4, respectivement, de l'annexe IV.

70. La consommation mondiale d'oxycodone est restée relativement stable, à 84,8 tonnes (soit plus de 1,1 milliard de S-DDD). Elle est concentrée aux États-Unis (73 % du total mondial), les autres grands pays consommateurs en 2014 étant, par ordre décroissant, le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada et l'Allemagne. En nombre de S-DDD consommées par million d'habitants et par jour, les États-Unis (7 163 S-DDD), l'Australie (5 670 S-DDD), le Royaume-Uni (3 434 S-DDD) et le Canada (3 178 S-DDD) ont eu les niveaux de consommation les plus élevés en 2014. Les stocks mondiaux d'oxycodone ont atteint 117,6 tonnes pendant l'année, niveau le plus élevé jamais enregistré, et étaient détenus à 73 % par les États-Unis.

Pholcodine

71. La fabrication et la consommation de pholcodine ont continué d'évoluer de façon irrégulière comme au cours des 15 années allant de 2000 à 2014. La fabrication a diminué, passant de 10 tonnes en 2013 à 8,7 tonnes en 2014 (voir fig. 24). Ces fluctuations pourraient être liées aux inquiétudes

ayant trait au risque de réactions anaphylactiques (réactions allergiques graves) aux agents bloquants neuromusculaires utilisés lors des interventions chirurgicales. Ces inquiétudes ont amené plusieurs pays à retirer cette substance du marché. Toutefois, l'Agence européenne des médicaments a conclu, à l'issue d'un examen réalisé en 2012, que les preuves existantes concernant ce risque étaient faibles et que les bénéfices de la pholcodine restaient supérieurs à ses risques. Elle avait donc recommandé le maintien de toutes les autorisations de mise sur le marché des médicaments contenant de la pholcodine dans l'ensemble de l'Union européenne. De nouvelles inquiétudes ont été soulevées récemment en Australie et en Nouvelle-Zélande par des anesthésistes qui ont fait campagne pour que les antitussifs contenant de la pholcodine ne soient délivrés que sur ordonnance. En 2014, les principaux fabricants de pholcodine ont été la France (3,3 tonnes), la Norvège (1,5 tonne), la Hongrie et le Royaume-Uni (1,3 tonne chacun). Les exportations totales de pholcodine ont atteint 9,3 tonnes cette année-là et provenaient principalement du Royaume-Uni (34 % du total mondial), de la France (29 %), de la Norvège (15 %) et de l'Italie (11 %). Les principales destinations étaient Hong Kong (Chine) (3,1 tonnes), le Pakistan (1,3 tonne) et l'Algérie (1 tonne). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de pholcodine dans les tableaux 3 et 4, respectivement, de l'annexe IV.

72. La pholcodine est consommée presque exclusivement (95 %) sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961. En 2014, la consommation mondiale s'est élevée à 10,5 tonnes (environ 207 millions de S-DDD) et

les principaux pays et territoires de consommation étaient Hong Kong (Chine) (29 % de la consommation mondiale), le Pakistan (13 %), et l'Italie et la Chine (9 % chacune). En 2014, les stocks mondiaux de pholcodine ont légèrement fléchi, pour s'établir à 9 tonnes. Des stocks importants étaient détenus par Hong Kong (Chine) (24 % des stocks mondiaux), la Hongrie (13 %), le Royaume-Uni et la France (12 % chacun).

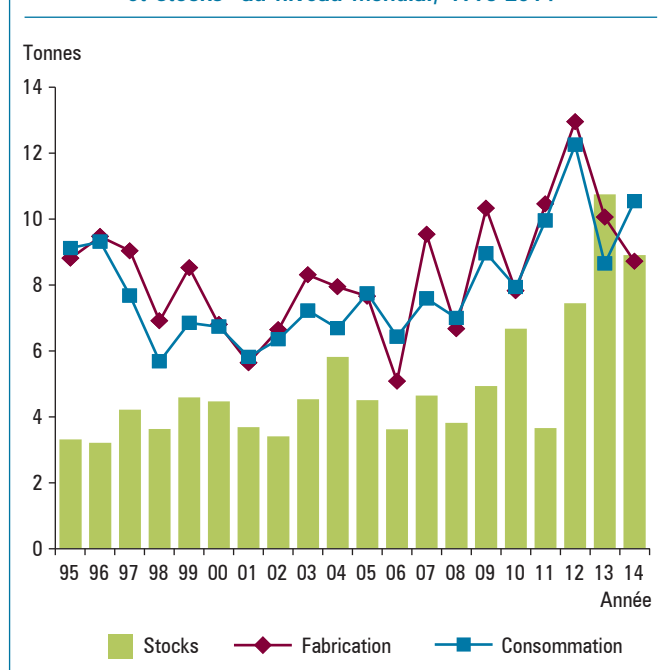
Opioides synthétiques

73. Les opioïdes synthétiques sont utilisés pour traiter la douleur chronique, modérée ou forte. Ils sont également utilisés comme inducteurs d'anesthésie générale et pour le traitement de certains états pathologiques tels que les troubles gastro-intestinaux. La méthadone est en outre utilisée dans le traitement des toxicomanies.

Dextropropoxyphène

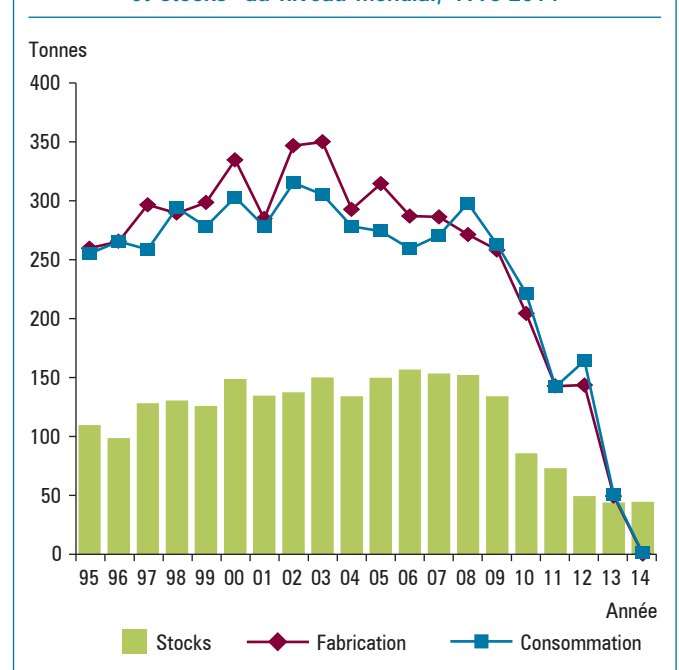
74. La fabrication mondiale de dextropropoxyphène diminue depuis 2003, année au cours de laquelle il en a été fabriqué 349,6 tonnes. Cette baisse est attribuée au fait que cette substance a été interdite dans plusieurs pays en raison d'inquiétudes liées à de graves effets secondaires, dont une toxicité cardiovasculaire. En mai 2013, le Ministère indien de la santé et de la famille a publié au journal officiel un avis par lequel il a suspendu la fabrication, la vente et la distribution du dextropropoxyphène et des préparations qui en

Figure 24. Pholcodine: fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial, 1995-2014



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Figure 25. Dextropropoxyphène: fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial, 1995-2014



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

contiennent dans le pays. La fabrication, qui était presque entièrement concentrée en Inde, a donc diminué à nouveau, pour s'établir à 49,1 tonnes en 2013 et a cessé complètement en 2014 (voir fig. 25). Au vu des informations disponibles, le Pakistan a donc été le seul pays exportateur de dextropropoxyphène (825 kg). Toutes ses exportations étaient destinées à l'Australie.

75. Le dextropropoxyphène est principalement consommé sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 (99% de la consommation totale en 2014). Les quantités consommées à l'échelle mondiale ont atteint un niveau record en 2002, avec 314,6 tonnes, et suivent depuis une tendance à la baisse. En 2014, la consommation mondiale déclarée a été de 0,9 tonne (environ 195 millions de S-DDD). Les pays qui ont déclaré la consommation et la fabrication les plus élevées de préparations inscrites au Tableau III en 2014 ont été l'Argentine, le Royaume-Uni et l'Irlande avec un total de 751 kg (88 % du total mondial). Les stocks mondiaux sont restés à peu près au même niveau (43,9 tonnes en 2013 contre 44,2 tonnes en 2014). En 2014, la quasi-totalité des stocks mondiaux étaient détenus par l'Inde (39,3 tonnes), l'Irlande (1,2 tonne), Israël et l'Australie (0,7 tonne chacun), et en plus petites quantités par un certain nombre d'autres pays.

Diphénoxylylate

76. Le diphénoxylylate est principalement utilisé comme agent antidiarrhéique. Il agit en réduisant l'activité

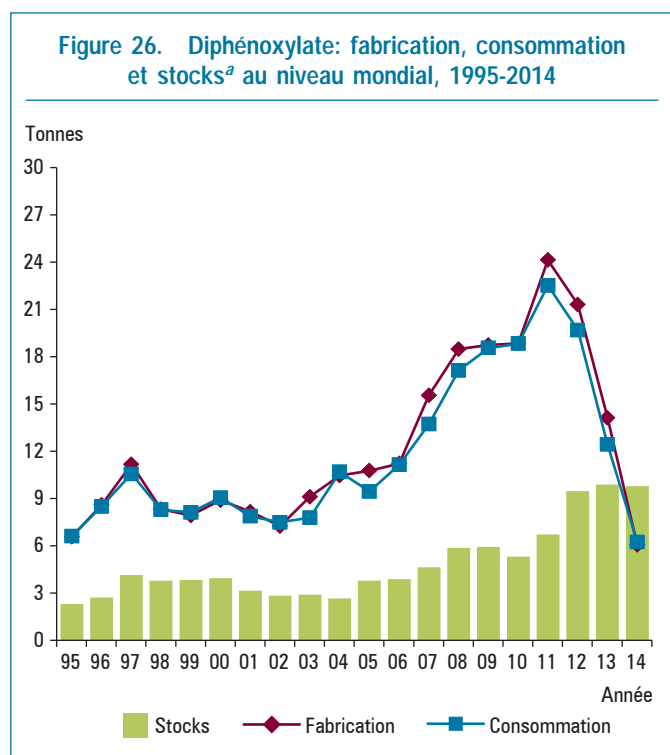
intestinale. La fabrication mondiale de diphénoxylylate, qui a augmenté après 2003, avait atteint un niveau record de 24,1 tonnes en 2011, mais a diminué ensuite, pour arriver à un niveau plus bas de 6,1 tonnes en 2014 (voir fig. 26). Cette baisse était surtout le fait de l'Inde, où plus de 56% du diphénoxylylate étaient fabriqués. Elle pourrait être liée à certaines mesures réglementaires introduites dans ce pays en raison de craintes d'usage abusif potentiel. En 2014, l'Inde a fabriqué 3,4 tonnes (56% de la quantité totale fabriquée dans le monde), devant la Chine (33%) et les États-Unis (12%). Elle a également été le plus grand pays exportateur (682 kg, soit 49% du total mondial), suivie de près par la République islamique d'Iran (635 kg, soit 46%). Le principal pays importateur a été le Pakistan (427 kg, soit 47% du total mondial), devant la République islamique d'Iran (270 kg, soit 29%) et Singapour (94 kg, soit 10%).

77. Le diphénoxylylate est consommé principalement sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 (plus de 99% de la consommation totale en 2014). En 2014, l'utilisation mondiale a atteint 6,2 tonnes, correspondant à 416 millions de S-DDD. Les pays ayant déclaré avoir consommé les quantités les plus importantes de diphénoxylylate en 2014 (consommation et fabrication des préparations inscrites au Tableau III) ont été l'Inde (44% du total mondial), la Chine (31%), et les États-Unis (11%). En 2014, les stocks ont augmenté pour atteindre 9,8 tonnes et étaient détenus à 88% par l'Inde.

Fentanyl

78. Employé comme analgésique, le fentanyl est 100 fois plus puissant que la morphine et n'est donc utilisé qu'à très faibles doses (par exemple de 0,005 à 0,1 mg sous forme injectable). Jusque dans les années 80, il était employé surtout pour l'induction d'anesthésie et, en association avec d'autres substances, pour pratiquer une anesthésie équilibrée lors d'interventions chirurgicales de courte durée. Depuis le début des années 90, toutefois, les préparations de fentanyl à libération contrôlée (dispositifs transdermiques) et les nouveaux modes d'administration, comme la pulvérisation sublinguale pour les patients atteints du cancer, sont de plus en plus utilisés partout dans le monde pour le traitement de la douleur forte.

79. La fabrication mondiale de fentanyl a augmenté rapidement au cours de la période de 15 ans allant de 2000 à 2014, atteignant le niveau record de 4,3 tonnes en 2010, pour ensuite baisser et s'établir à 2 tonnes en 2014 (voir fig. 27). Les États-Unis ont été le principal fabricant de fentanyl (73% de la production mondiale) en 2014, devant la Belgique (17%) et l'Afrique du Sud (8%). Les principaux pays exportateurs ont été l'Allemagne (25%), l'Afrique du Sud (23%), les États-Unis (21%) et la Belgique (20%). L'Allemagne a été le premier pays importateur de fentanyl



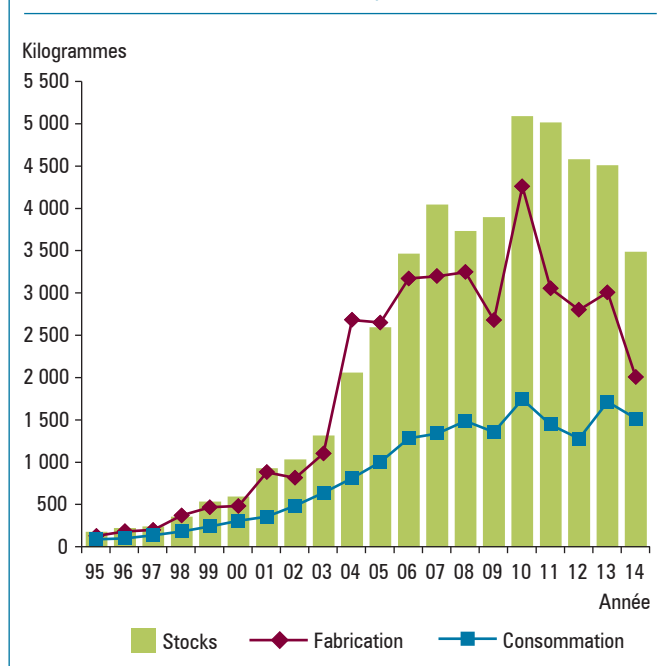
^aStocks au 31 décembre de chaque année.

(720 kg, soit 47 % du total mondial), devant le Royaume-Uni (113 kg), l'Espagne (106 kg) et le Canada (93 kg). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de fentanyl dans les tableaux 3 et 4, respectivement, de l'annexe IV.

80. En 2014, la consommation mondiale de fentanyl a suivi une tendance régulière à la hausse et est restée élevée à 1,6 tonne (soit 2,6 milliards de S-DDD), ce qui a confirmé

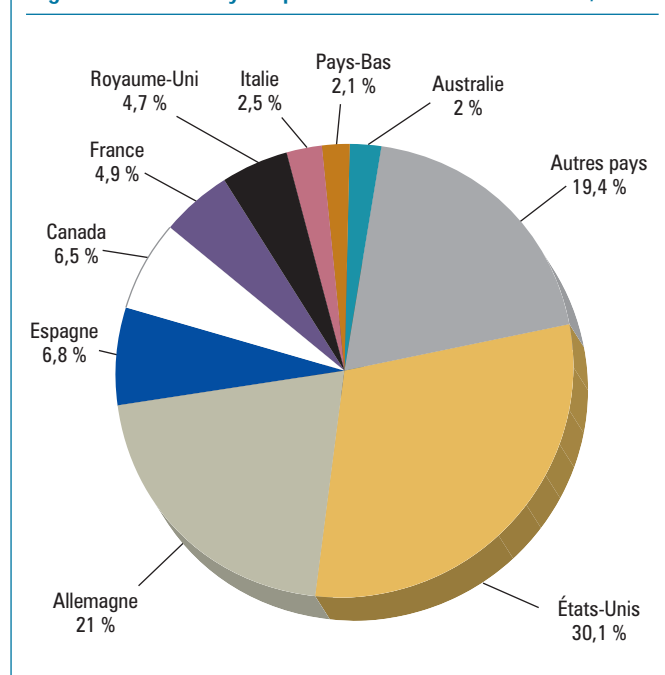
que le fentanyl est l'opioïde synthétique le plus consommé en termes de S-DDD. Les États-Unis sont restés le plus gros consommateur avec 457 kg, soit 30 % du total mondial, devant l'Allemagne (21 %), l'Espagne et le Canada (7 % chacun) et la France (5 %) (voir fig. 28). En nombre de S-DDD consommées par million d'habitants et par jour, les pays et territoires qui ont le plus consommé de fentanyl en 2014 ont été l'Allemagne (17 795 S-DDD), Gibraltar (13 349 S-DDD) et le Canada (13 349 S-DDD). Les stocks mondiaux se sont élevés à 3,5 tonnes, en baisse par rapport à 2013 (4,5 tonnes). Ils étaient principalement détenus par les États-Unis (40 % des stocks mondiaux) et la Belgique (23 %). Une augmentation du nombre de décès par surdose dus à l'usage abusif de fentanyl a été signalée récemment, essentiellement en Amérique du Nord.

Figure 27. Fentanyl: fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial, 1995-2014



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Figure 28. Fentanyl: répartition de la consommation, 2014



Analogues du fentanyl

81. Les analogues du fentanyl, à savoir l'alfentanil, le rémifentanil et le sufentanil, sont essentiellement utilisés comme anesthésiques.

Alfentanil

82. En 2014, la fabrication mondiale d'alfentanil est restée stable, à 15 kg, après avoir subi de fortes fluctuations au cours des 15 années précédentes. Elle a atteint le chiffre record de 78,3 kg en 2012, alors qu'elle n'était que de 5,5 kg en 2009. En 2014, les principaux producteurs ont été les États-Unis (59 % de la production mondiale), la Slovaquie (22 %) et le Brésil (18 %).

83. En 2014, la consommation mondiale d'alfentanil (16,8 kg) est restée au niveau de 2013. Le Royaume-Uni a été le plus gros consommateur (39 % de la consommation mondiale), devant l'Italie (13 %), le Brésil (10 %), la France (8 %) et l'Allemagne (7 %). Des informations détaillées sur la consommation des analogues du fentanyl figurent au tableau XIII.1 de la quatrième partie de la présente publication. Les stocks mondiaux d'alfentanil ont plus que doublé en 2014, passant de 71 kg en 2013 à 166 kg. La Belgique, qui détenait les stocks les plus importants d'alfentanil en 2013 (42,6 kg) les a réduits et n'en détenait plus que 18,4 kg en 2014. Cette année-là, les stocks les plus importants étaient détenus par le Royaume-Uni, avec 104 kg (62 %), devant la Belgique et, loin derrière, les États-Unis, la Slovaquie, l'Italie et l'Allemagne.

Rémifentanil

84. Le rémifentanil est un puissant analgésique synthétique à action brève administré aux patients pendant la chirurgie en vue de soulager la douleur et comme

complément des anesthésiques. Il est environ deux fois plus puissant que le fentanyl et 100 à 200 fois plus puissant que la morphine. La quantité de rémifentanyl fabriquée avait atteint 27 kg en 2001, puis a fluctué considérablement depuis, pour atteindre le chiffre record de 91 kg en 2011, avant de fléchir à nouveau pour s'établir à 66 kg en 2014. La Belgique est restée le plus gros fabricant avec 69 % de la production mondiale, devant le Royaume-Uni (11 %), l'Espagne (7 %) et l'Afrique du Sud (5 %). La Belgique, l'Italie et le Royaume-Uni ont été les principaux pays exportateurs, représentant ensemble 91 % du total des exportations. L'Italie a été le plus gros importateur, avec 55 % des importations mondiales, devant le Japon (7 %) et l'Allemagne (6 %). La consommation a augmenté fortement malgré la baisse de la fabrication, passant de 57 kg en 2013 à 78 kg en 2014. Les principaux consommateurs ont été la Belgique (18 % de la consommation mondiale), l'Italie (14 %) et la Chine (12 %). En 2014, les stocks mondiaux de rémifentanyl ont diminué pour s'établir à 109 kg, détenus à 25 % par l'Italie, 14 % par la Hongrie, 12 % chacun par la Chine et le Royaume-Uni, et 10 % par l'Allemagne.

Sufentanil

85. En 2014, la fabrication mondiale de sufentanil a légèrement augmenté, pour atteindre 7,3 kg, confirmant sa tendance à long terme à la hausse. Sur ce total mondial, 93 % ont été fabriqués par les pays suivants: États-Unis (36 %), Chine (29 %), Belgique (15 %) et Slovaquie (13 %). Les principaux pays exportateurs ont été la Belgique (34 %), les États-Unis (33 %) et l'Italie (14 %). La consommation mondiale a augmenté pour s'établir à 4,6 kg, après avoir baissé à 3,3 kg en 2013. Les plus grands consommateurs de sufentanil ont été, par ordre décroissant, la Chine, l'Allemagne, la France et l'Espagne, qui se partageaient 71 % de la consommation mondiale. Les stocks mondiaux de sufentanil se sont élevés en 2014 à 15 kg, et étaient principalement détenus par les États-Unis (45 %), la Chine (14 %) et l'Allemagne (11 %).

Cétobémidone

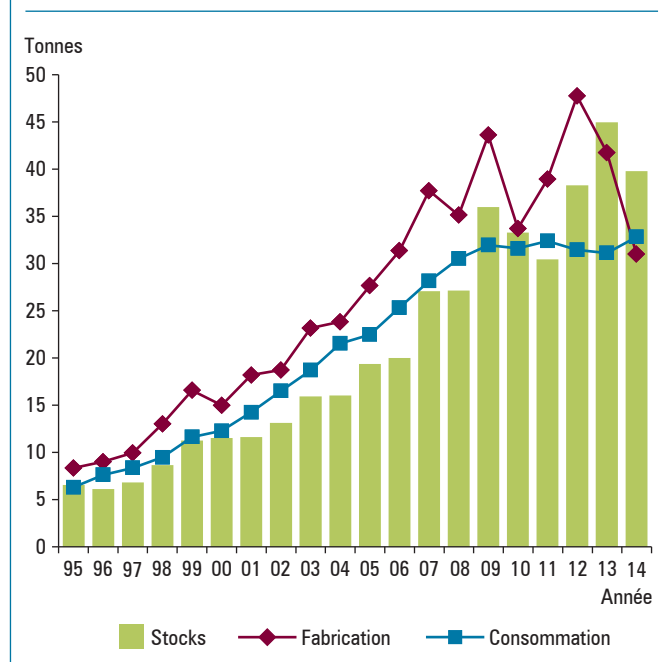
86. La kétobémidone est un puissant analgésique dont l'efficacité contre la douleur est similaire à celle de la morphine. Elle est surtout fabriquée et utilisée par un petit nombre de pays européens. Globalement, sa consommation diminue d'année en année et a atteint en 2014 son niveau le plus bas depuis des décennies, avec 58 kg. Parallèlement, ses stocks n'ont cessé de diminuer, pour s'établir à 88 kg en 2014 contre 142 kg en 2013. La fabrication mondiale, qui avait cessé en 2012, a repris en 2013 à un très faible niveau (3 kg). Elle est passée à 49 kg en 2014, l'Allemagne en fabriquant la quasi-totalité. L'Allemagne a aussi été le principal exportateur (81 % des exportations mondiales) devant la France

(18 %), qui a probablement exporté une partie de ses stocks. Même si l'Allemagne a considérablement réduit ses stocks (de 109 kg en 2013 à 64 kg en 2014), ceux-ci sont restés les plus importants (72 % du total mondial), devant ceux du Danemark (11 %), de la Suède et de la Norvège (5 % chacune).

Méthadone

87. La méthadone est utilisée, avec la buprénorphine, qui est placée sous contrôle en vertu de la Convention de 1971, pour la prise en charge de la douleur. Elle est aussi largement utilisée dans le traitement de la dépendance aux opioïdes. Comme le montre la figure 29, la consommation, la fabrication et les stocks de ces deux substances ont augmenté régulièrement au cours de la période de 20 ans allant de 1995 à 2014, avec quelques fluctuations. En 2014, la fabrication de méthadone a continué à diminuer, pour s'établir à 31 tonnes (10,8 tonnes de moins qu'en 2013). Les principaux pays producteurs ont été les États-Unis (48 %) et la Suisse (34 %), et de plus faibles quantités ont été fabriquées par l'Allemagne (6 %), la Chine (5 %), l'Espagne (3 %) et l'Inde (2 %). La Suisse est restée le principal pays exportateur de méthadone (10,3 tonnes, soit 70 %) en 2014, devant les États-Unis (1,4 tonne, soit 10 %). Les principaux pays importateurs ont été l'Italie (14 % du total mondial), le Canada (12 %), le Royaume-Uni (10 %), les Pays-Bas (9 %), la France (6 %) et la République islamique d'Iran (5 %). Les stocks de méthadone étaient surtout détenus par les États-Unis (30 % du total mondial) et la Suisse (28 %).

Figure 29. Méthadone: fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial, 1995-2014

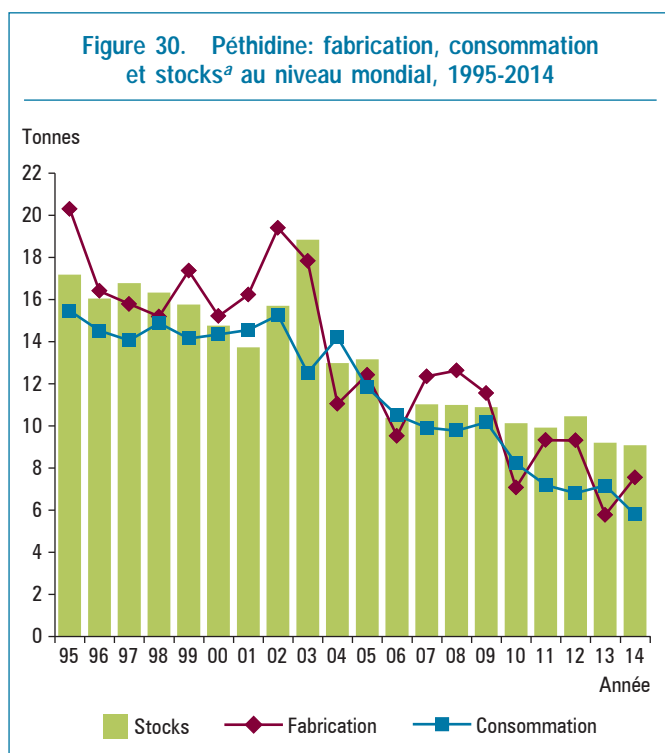


^aStocks au 31 décembre de chaque année.

88. La méthadone a été surtout consommée dans quelques pays, et les modes de consommation variaient considérablement à travers le monde. Les principaux pays consommateurs ont été les États-Unis (48 %), le Royaume-Uni (8 %), le Canada (6 %), la Chine (5 %), l'Allemagne et l'Italie (4 % chacune), la France et l'Espagne (3 % chacune), et l'Australie, la République islamique d'Iran et le Viet Nam (2 % chacun). Dans certains cas, les différents niveaux de consommation étaient liés à la présence ou à l'absence d'utilisateurs de drogues injectables. Dans d'autres cas, même s'il y avait des utilisateurs de ces drogues, la consommation de méthadone (et de buprénorphine) semblait faible ou nulle, et les services de traitement de substitution aux opiacés semblaient rares ou inexistantes.

Péthidine

89. La fabrication de péthidine a continuellement diminué depuis 1995, atteignant son niveau le plus bas (5,8 tonnes) en 2013 (voir fig. 30). Elle a légèrement augmenté en 2014 (7,5 tonnes), tandis que la consommation a continué de baisser, passant de 7,2 tonnes en 2013 à 5,8 tonnes en 2014. La péthidine est utilisée principalement lors des accouchements. La baisse de consommation est imputable à plusieurs facteurs, comme sa faible puissance, sa courte durée d'action et sa toxicité particulière par rapport aux autres analgésiques opioïdes disponibles. La péthidine est considérée comme efficace pour traiter la douleur forte, mais sans intérêt pour la douleur chronique. C'est pour ces raisons que plusieurs pays ont strictement limité son usage, mais certains médecins continuent de l'utiliser comme puissant opioïde de première intention.



90. En 2014, la péthidine a été essentiellement fabriquée aux États-Unis (42 %), en Espagne (32 %), en Slovaquie (13 %) et en Chine (11 %). Le plus gros exportateur a été l'Espagne (2,5 tonnes), devant la Slovaquie (0,9 tonne) et l'Allemagne (0,6 tonne). Les principaux pays importateurs ont été le Royaume-Uni (17 %), l'Afrique du Sud (12 %) et le Brésil (10 %). Un certain nombre d'autres pays (Canada, Allemagne, Autriche, Arabie saoudite, Turquie, République de Corée et République islamique d'Iran, par ordre décroissant) en ont importé des quantités moindres (de 5 à 2 % du total mondial chacun). On trouvera des informations plus détaillées sur les exportations et les importations de péthidine dans les tableaux 3 et 4, respectivement, de l'annexe IV.

91. La consommation de péthidine s'est élevée à 5,7 tonnes (14,5 millions de S DDD) en 2014. Les États-Unis et la Chine en ont été les principaux consommateurs, avec respectivement 25 % et 13 % de la consommation mondiale. D'autres pays en ont consommé de plus petites quantités, y compris le Canada (8 %), le Brésil (7 %), l'Arabie saoudite et l'Afrique du Sud (5 % chacune) et l'Espagne (3 %). Compte tenu de la diminution générale de la fabrication et de la consommation, les stocks de péthidine ont continué de baisser et s'élevaient à 9,1 tonnes en 2014. Les stocks les plus importants étaient détenus par les États-Unis (39 % du total mondial), suivis par l'Allemagne (13 %) et la Slovaquie (8 %).

Tilidine

92. L'Allemagne est restée le seul pays producteur de tilidine en 2014 et la production de cette substance a continué à fluctuer, pour s'établir à 27,6 tonnes. Les exportations de tilidine sont restées stables, à 32 tonnes. L'Allemagne est restée le principal pays exportateur en 2014, avec 57 % des exportations mondiales, encore très en deçà de son niveau de 2012 (98 %). Elle était suivie par la Serbie, avec 43 % des exportations déclarées.

93. Après avoir atteint le niveau record de 59,1 tonnes en 2012, la consommation de tilidine a chuté pour s'établir à 19,9 tonnes en 2013, mais a de nouveau augmenté pour atteindre 25,8 tonnes en 2014. L'Allemagne en a été le principal pays consommateur (94 %), devant la Belgique (5 %), et détenait la quasi-totalité (99,7 %) des stocks (38,3 tonnes) en 2014.

Trimépidine

94. Avant 2012, la quantité de trimépidine fabriquée avait considérablement fluctué pendant un certain nombre d'années; de 2012 à 2014, elle était stable, autour de 200 kg. Elle a été de 151 kg en 2014, bien en dessous du niveau de 2013 (240 kg). Les seuls fabricants de trimépidine ont été la Fédération de Russie (55 % du total mondial), l'Ukraine (26 %) et l'Inde (19 %). La trimépidine a été découverte

aux alentours de 1945 en Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), et sa consommation y est historiquement concentrée. Après l'effondrement de l'URSS, les États postsoviétiques en sont restés les principaux consommateurs et importateurs. En 2014, le plus gros pays exportateur a été l'Inde (65 % des exportations mondiales), devant l'Ukraine (21 %) et la Fédération de Russie et la Lettonie (7 % chacune). Les principaux importateurs ont été le Bélarus (34 % des importations mondiales), la Lettonie (28 %), l'Ouzbékistan (14 %), la République de Moldova (9 %) et le Kirghizistan (6 %). D'autres pays en ont importé de plus petites quantités.

95. En termes de S-DDD par million d'habitants, les plus grands consommateurs de trimépidine ont été le Tadjikistan (59 S-DDD), l'Ukraine (22 S-DDD), le Bélarus et la Lettonie (19 S-DDD chacun), le Kazakhstan (18 S-DDD) et la Fédération de Russie (11 S-DDD). En 2014, les stocks mondiaux étaient de 365 kg, principalement détenus par la Fédération de Russie (59 %), le Kazakhstan (17 %) et l'Ukraine (10 %). Onze autres pays consommateurs en détenaient de plus petites quantités.

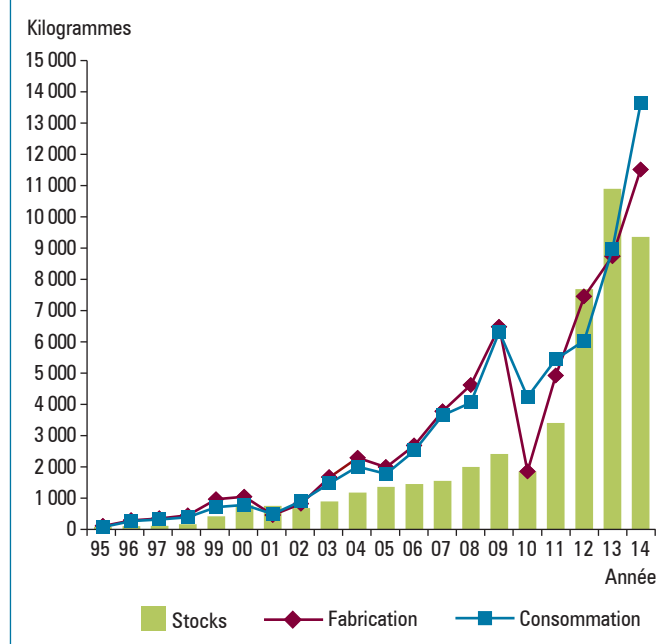
Analgésiques opioïdes placés sous contrôle en vertu de la Convention de 1971

96. La buprénorphine et la pentazocine sont des analgésiques opioïdes placés sous contrôle en vertu de la Convention de 1971. De brèves informations sont fournies sur ces opioïdes dans la présente publication; des observations plus détaillées sur les statistiques ayant trait à la buprénorphine et à la pentazocine figurent dans le rapport technique de l'OICS sur les substances psychotropes²⁰.

Buprénorphine

97. La buprénorphine est un agoniste opioïde utilisé comme analgésique ainsi que pour les cures de désintoxication et le traitement de substitution en cas de dépendance aux opioïdes. Étant donné qu'elle produit des effets similaires à ceux des autres opioïdes, mais moindres que ceux de l'héroïne, elle sert à provoquer chez les personnes dépendantes aux opioïdes des effets agonistes suffisants pour les amener à cesser l'usage abusif d'opioïdes sans souffrir de symptômes du manque. La fabrication mondiale de buprénorphine augmente régulièrement depuis la fin des années 1990 (excepté en 2010 où elle a fortement diminué) et a atteint le niveau record de 11,5 tonnes en 2014 (voir fig. 31). Les principaux producteurs cette année-là ont été le Royaume-Uni (7,7 tonnes), les États-Unis (1,8 tonne), la Suisse (0,9 tonne), la République tchèque (0,6 tonne), la

Figure 31. Buprénorphine: consommation calculée^a, fabrication déclarée et stocks^b au niveau mondial, 1995-2014



^aJusqu'en 2009, consommation mondiale approximative, déterminée sur la base des données statistiques communiquées par les gouvernements.

^bStocks au 31 décembre de chaque année. Les données sont communiquées volontairement et peuvent par conséquent être incomplètes.

Belgique (0,4 tonne) et l'Allemagne (0,1 tonne). En 2014, le volume des échanges de buprénorphine était relativement stable, à 7,5 tonnes. Les principaux exportateurs ont été, par ordre décroissant, le Royaume-Uni, la Belgique, l'Allemagne et la République tchèque et les principaux pays importateurs, toujours par ordre décroissant, les États-Unis, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni.

Pentazocine

98. La pentazocine est un analgésique opioïde dont les propriétés et les utilisations sont semblables à celles de la morphine. En 2014, sa fabrication mondiale est restée relativement stable, à 1,1 tonne, et était essentiellement concentrée en Italie (0,8 tonne) et aux États-Unis (0,1 tonne). Les principaux exportateurs ont été, par ordre décroissant, l'Inde, l'Italie, la Suisse et le Portugal et les principaux importateurs ont été, toujours par ordre décroissant, le Nigéria, le Pakistan, l'Inde et les États-Unis.

Cannabis

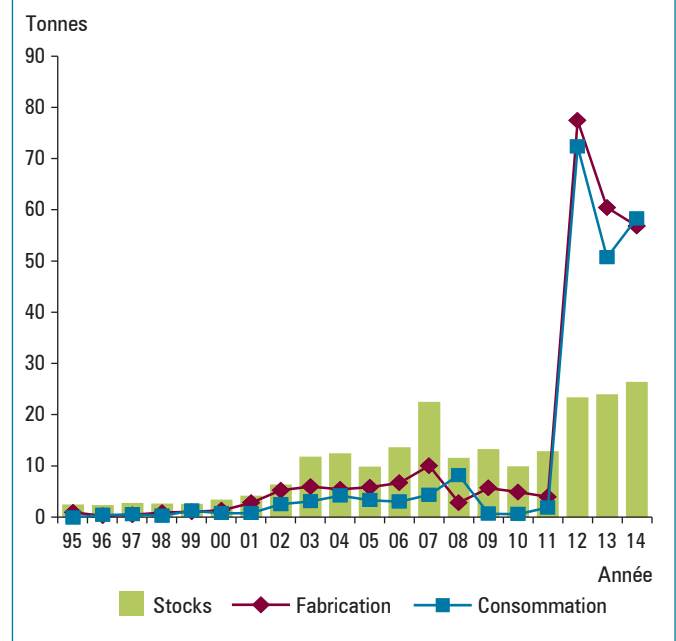
99. L'utilisation licite de cannabis a considérablement augmenté depuis 2000. Auparavant, elle était limitée à la recherche scientifique et n'était déclarée que par les États-Unis. Depuis 2000, un nombre croissant de pays ont commencé à utiliser le cannabis et/ou des extraits de

²⁰E/INCB/2014/3.

cannabis²¹ à des fins médicales et pas seulement pour la recherche. La production totale avait été de 1,3 tonne en 2000; en 2014, elle a augmenté pour s'établir à 56,9 tonnes (voir fig. 32). Les données pour 2014 communiquées par le Canada, principal producteur en 2013, faisaient l'objet d'une demande de clarification auprès du Gouvernement au moment de la rédaction du présent rapport. Les autres pays producteurs étaient Israël (6,9 tonnes) et les Pays-Bas et les États-Unis (0,6 tonne chacun). Le Royaume-Uni est resté le principal pays exportateur (1,8 tonne, soit 76 % des exportations mondiales), devant les Pays-Bas (0,3 tonne). L'Autriche, le Danemark et l'Allemagne ont exporté moins de 0,1 tonne chacun. Les États-Unis ont importé 2,8 tonnes en 2014, soit plus de la moitié des importations mondiales, et des quantités beaucoup plus faibles ont été importées par l'Allemagne (16 % des importations mondiales), l'Italie (10 %) et le Canada (7 %). Les stocks étaient essentiellement détenus par le Royaume-Uni (19,5 tonnes, soit 78 %), devant Israël (1,4 tonne, soit 6 %) et le Canada (1,2 tonne, soit 5 %).

²¹Dans les rapports statistiques à l'OICS, les données relatives aux extraits de cannabis sont exprimées en termes de cannabis, par application des facteurs de conversion publiés par l'OICS dans la liste des stupéfiants placés sous contrôle international ("Liste jaune").

Figure 32. Cannabis: fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial, 1995-2014



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Feuille de coca et cocaïne

Feuille de coca

100. Le Pérou est depuis 2000 le seul pays exportateur de feuille de coca sur le marché mondial. Au moment de l'élaboration du présent rapport, il n'avait pas fourni de données de production pour 2014, mais avait indiqué avoir exporté 135 tonnes, soit une augmentation considérable par rapport à 2013 (113,5 tonnes). Les États-Unis ont été le seul pays importateur et le plus grand consommateur (173,6 tonnes, ou 92 %). Ils utilisent la feuille de coca principalement pour l'extraction d'un aromatisant et obtiennent la cocaïne en tant que sous-produit. Leurs importations ont considérablement fluctué, mais étaient stables en 2013 et 2014, à environ 134,9 tonnes (134,5 tonnes en 2014). Les stocks de feuilles de coca étaient principalement détenus par les États-Unis (84 %) et le Pérou (15 %). L'autre grand producteur licite de feuille de coca, l'État plurinational de Bolivie, n'avait pas

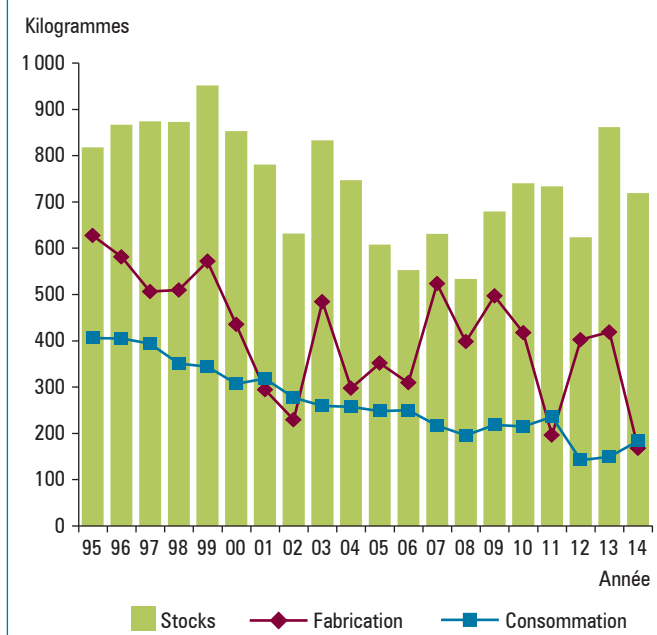
fourni d'informations à l'OICS au moment de l'élaboration du présent rapport. La culture du cocaïer dans ce pays pour la mastication traditionnelle de feuille de coca et sa consommation et son utilisation sous sa forme naturelle, à des fins culturelles et médicinales, telles que la préparation d'infusions, sont autorisées conformément à la réserve exprimée en 2013, lorsque le pays a adhéré à nouveau à la Convention de 1961 modifiée par le Protocole de 1972.

Cocaïne

101. La fabrication licite mondiale de cocaïne a continué de fluctuer en 2014, comme ce fut le cas pendant plus de 20 ans, mais a considérablement baissé, passant de 419 kg en 2013 à 168 kg, niveau le plus bas depuis 1995 (voir fig. 33).

Les seuls pays producteurs sont restés le Pérou (92 kg, soit 54 % du total mondial) et les États-Unis (76 kg, soit 45 %). Au moment de l'élaboration du présent rapport, le Pérou n'avait pas déclaré d'exportations pour 2014 et aucun pays importateur n'avait déclaré d'importations en provenance du Pérou pour 2014. Par conséquent, sur la base des informations disponibles, les principaux pays exportateurs en 2014 ont été le Royaume-Uni (63 kg), devant les Pays-Bas (10 kg), et l'Allemagne, la Suisse et le Danemark (environ 2 kg chacun). Les Pays-Bas (11 kg), l'Australie et le Canada (8 kg chacun) et la Suisse (7,1 kg) ont été les principaux importateurs. La consommation licite de cocaïne, qui avait diminué pendant un certain nombre d'années, a légèrement augmenté en 2014 (de 150 kg en 2013 à 185 kg en 2014), mais est restée encore très en deçà du chiffre record de 400 kg enregistré en 1995. Les États-Unis sont restés le principal pays consommateur (54 kg, soit 30 %), devant le Royaume-Uni (27 kg, soit 15 %), le Canada (26 kg, soit 14 %), les Pays-Bas (14 kg, soit 7 %), la Belgique (9 kg, soit 5 %), et l'Australie (7 kg, soit 4 %). Les stocks les plus importants étaient détenus par le Pérou (315 kg, soit 44 %), le Royaume-Uni (162 kg, soit 23 %) et les États-Unis (62 kg, soit 9 %).

Figure 33. Cocaïne: fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial, 1995-2014



^aStocks au 31 décembre de chaque année.